



Sondage auprès des investisseurs en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse du Canada

IFIC

THE INVESTMENT
FUNDS INSTITUTE
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS
D'INVESTISSEMENT
DU CANADA

pollara
strategic insights

2019

Table des matières

	Diapositive
Objectifs et méthodologie de la recherche	3
Principales conclusions	7
Les résultats en détail	16
Attitudes envers les produits et les stratégies de placement	17
Portefeuille et acquisitions de placements	24
Évaluation du conseiller en placements	30
Attitude envers les frais et connaissance des frais	39
Besoins en information et relevés de placement	49
Connaissance des outils de placement numériques et attitude envers ces outils	62



Objectifs et méthodologie de la recherche

pollara
strategic insights

Objectifs de la recherche

- En 2019, l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) a chargé Pollara, un cabinet indépendant spécialisé en recherches, de réaliser la quatorzième vague du sondage téléphonique annuel de l'IFIC auprès des investisseurs en fonds commun de placement au Canada.
- Cette année, on a augmenté la portée de l'étude dans le but d'inclure également les détenteurs de fonds négociés en bourse (FNB) du Canada. Tandis que pour les études précédentes, certains investisseurs détenaient à la fois des fonds communs de placement et des FNB, il s'agit de la première année pour laquelle on a analysé les investisseurs en FNB en tant que groupe à part.
- L'IFIC a mis en branle cette étude dans le but de mieux comprendre les détenteurs de fonds communs de placement canadiens, et maintenant les détenteurs de FNB afin de déterminer leurs attitudes, opinions, besoins, attentes et comportements, pour ensuite les surveiller avec le temps.
- De plus, ce sondage a été conçu pour faire le suivi des répercussions sur les connaissances et le comportement des clients avant l'entrée en vigueur de la réglementation sur le point de vente et la phase 2 du modèle de relation avec les clients.
- Cette étude met en lumière les attitudes et le comportement des investisseurs à l'égard des fonds communs de placement et des FNB, dont :
 - La confiance que les fonds communs de placement/FNB permettront d'atteindre les objectifs financiers;
 - Les méthodes d'acquisition de fonds communs de placement/FNB et le rôle du conseiller dans les décisions;
 - L'intérêt envers d'autres voies d'acquisition et leur utilisation;
 - Les impressions concernant les frais payés pour des fonds communs de placement/FNB et des conseils;
 - L'utilisation et la valeur perçue des relevés de fonds communs de placement/FNB et leurs changements;
 - Les changements avec ces mesures tout au long du programme de recherche.

Méthodologie de la recherche

- Cette étude a été menée auprès d'investisseurs canadiens d'au moins 18 ans et qui prennent, en tout ou en partie, les décisions concernant les placements au sein de leur ménage.
- On a mené 1 024 entretiens téléphoniques parmi les investisseurs en fonds communs de placement. Ces entretiens se sont déroulés entre le 27 mai et le 17 juin 2019. On peut considérer les résultats avec un échantillon de cette taille comme étant précis à $\pm 3,1$ %, avec un degré de confiance de 95 %.
- On a mené 500 entretiens téléphoniques parmi les investisseurs en FNB. Ces entretiens se sont déroulés entre le 27 mai et le 28 juin 2019. On peut considérer les résultats avec un échantillon de cette taille comme étant précis à $\pm 4,4$ %, à un degré de confiance de 95 %.
- On a pondéré les résultats nationaux en fonction des données du PMB pour 2019* dans le but de veiller à ce qu'ils soient représentatifs des détenteurs de fonds communs de placement/FNB par région et sexe. Les entrevues se sont déroulées en français ou en anglais, selon le choix de langue du répondant.

Méthodologie de la recherche

- Les résultats nationaux tirés des investisseurs en fonds communs de placement de 2019 sont comparés aux résultats de vagues antérieures de l'étude. De manière générale, les changements d'au plus cinq points de pourcentage d'une année à l'autre ne sont pas considérés comme étant statistiquement significatifs et on les note uniquement lorsqu'ils semblent confirmer une partie d'une tendance pluriannuelle continue.

Année	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur	Dates d'entrevue
2019	1 024	±3,1 %	27 mai au 17 juin 2019
2018	1 000	±3,1 %	11 juin au 6 juillet 2018
2017	1 000	±3,1 %	11 juillet au 25 juillet 2017
2016	1 000	±3,1 %	29 juin au 14 juillet 2016
2015	1 008	±3,1 %	20 juillet au 10 août 2015
2014	1 002	±3,1 %	10 juillet au 4 août 2014
2013	1 004	±3,1 %	23 juin au 7 juillet 2013
2012	1 000	±3,1 %	13 juin au 2 juillet 2012
2011	1 006	±3,1 %	10 juin au 24 juin 2011
2010	1 002	±3,1 %	11 juin au 24 juin 2010
2009	1 002	±3,1 %	28 mai au 9 juin 2009
2008	1 895	±2,3 %	29 mai au 17 juin 2008
2007	2 508	±2,0 %	23 mai au 27 juin 2007
2006	1 865	±2,3 %	15 juin au 11 juillet 2006

- Les résultats des sous-échantillons (c.-à-d., les résultats de groupes démographiques différents) peuvent présenter une marge d'erreur plus importante que les marges globales indiquées ci-dessus.



Principales conclusiones

Principales conclusions

*Les investisseurs en fonds communs de placement gardent confiance dans les fonds communs de placement.
Les investisseurs en FNB font confiance à plusieurs produits, dont les fonds communs de placement et les FNB.*

Attitudes envers les produits et stratégies de placement

- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir une plus grande confiance dans les fonds communs de placement que dans d'autres moyens de placement (actions, CPG, obligations et FNB).
 - La confiance dans les fonds communs de placement reste beaucoup plus élevée que dans d'autres moyens – cette confiance a augmenté légèrement cette année.
 - La confiance dans les actions a augmenté cette année, tandis que la confiance dans d'autres produits est restée conforme à 2018.
 - La confiance dans les FNB parmi les investisseurs en fonds communs de placement continue d'être faible.
- Bien que les investisseurs en FNB aient un degré de confiance élevé dans les FNB, ils font également confiance aux actions et aux fonds communs de placement.
 - Leur degré de confiance dans les FNB est semblable à celui des investisseurs en fonds communs de placement envers les fonds communs de placement.
 - La confiance dans les actions et les fonds communs de placement est aussi élevée que la confiance dans les FNB parmi les investisseurs en FNB.
 - Les investisseurs en FNB font moins confiance aux CPG et aux obligations.

Principales conclusions

Les investisseurs en FNB possèdent un portefeuille plus diversifié qui est plus susceptible de changer comparativement aux investisseurs en fonds communs de placement.

Portefeuilles et acquisitions de placements

- La plupart des investisseurs possèdent plus d'un type de produit de placement dans leur portefeuille.
 - Bien que ce fait concerne les investisseurs en fonds communs de placement, la moitié de leur portefeuille se compose de fonds communs de placement, avec des actions et des CPG.
 - Les investisseurs en FNB possèdent un portefeuille plus diversifié composé d'un montant presque égal de FNB, d'actions et de fonds communs de placement.
 - Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'apporter des changements à leur portefeuille au cours de la prochaine année.
 - Cela dit, le quart des investisseurs en fonds communs de placement planifient accroître leurs FNB dans leur portefeuille.
- Les acquisitions de fonds communs de placement ont connu une baisse cette année, avec uniquement le tiers des investisseurs en fonds communs de placement ayant fait une acquisition au cours des douze derniers mois, soit une diminution de neuf points par rapport à l'année dernière. Les acquisitions au cours des douze derniers mois par les investisseurs en FNB sont beaucoup plus élevées, avec près de la moitié de ces investisseurs ayant fait une acquisition.

Principales conclusions

Bien que l'utilisation de conseillers ait baissé légèrement, les personnes qui les utilisent continuent de les valoriser et de leur faire confiance.

Évaluation du conseiller en placements

- Bien que les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'utiliser un conseiller pour la plupart des acquisitions, cette utilisation a connu une baisse de cinq points cette année. Les investisseurs en FNB ont moins tendance à compter sur un conseiller; à la place, les acquisitions sont divisées en parts presque égales entre les conseillers et les sociétés de courtage en ligne.
- Les investisseurs, que ce soit en fonds communs de placement ou en FNB, sont satisfaits de leur conseiller.
 - Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de valoriser leur conseiller, n'aimeraient pas s'occuper de leurs propres placements et sont d'avis que leur conseiller leur procure de bonnes habitudes d'économie et de placement.
 - Bien que moins de la moitié des investisseurs en FNB aient fait usage de conseillers pour leur dernière acquisition, ceux qui l'ont fait partagent cette opinion. Cela dit, ils sont un peu moins susceptibles de ne pas souhaiter s'occuper de leurs propres placements ou d'être d'avis qu'ils ont de meilleures habitudes grâce à leur conseiller.
- Les conseillers continuent de parler de la pertinence du placement vers l'atteinte des objectifs des investisseurs à la fois en fonds communs de placement et en FNB, avec peu de changements à cette conclusion au cours des treize dernières années.

Principales conclusions

Les conversations des conseillers concernant les frais, sous toutes leurs formes, sont à la hausse. La confiance que l'on connaît les frais est également à la hausse.

Connaissance des frais et attitudes envers les frais

- Depuis le lancement du modèle de relations avec les clients – phase 2 (MRCC2), la nature des discussions entre les conseillers et leurs clients a changé. Près de neuf investisseurs sur dix ont eu une conversation avec leur conseiller à propos des frais ou de la rémunération. Plus précisément, la hausse la plus prononcée a été perçue avec les discussions sur les frais et la rémunération (hausse de 18 points), avec les discussions sur le RFG connaissant une hausse de 8 points et les frais payés à la société de 5 points.
- Les investisseurs en FNB qui se servent d'un conseiller conviennent que ces conversations se produisent à la même fréquence que celles des investisseurs en fonds communs de placement.
- Tant les investisseurs en FNB qu'en fonds communs de placement ont confiance en leur connaissance des frais payés à leur conseiller, et cette confiance a augmenté chez les investisseurs en fonds communs de placement au cours de la dernière année.
 - Bien que les conseillers constituent une source principale d'information sur les frais, les investisseurs (en particulier en FNB) utilisent d'autres sources, telles que les relevés, pour obtenir l'information.
- La plupart des investisseurs en fonds communs de placement mentionnent ne pas verser de frais directs.
 - Bien que les investisseurs en fonds communs de placement continuent de préférer que les conseillers soient payés en frais incorporés, ils sont plus ouverts à des frais directs que l'année dernière.

Principales conclusions

Les investisseurs continuent d'être plus judicieux au sujet de l'information qu'ils reçoivent et sont plus susceptibles de prendre des mesures connexes.

Besoins en information et relevés de placement

- Bien que la connaissance des Aperçus du fonds ait augmenté depuis 2016, les investisseurs en fonds communs de placement sont moins satisfaits de l'information qu'ils reçoivent lors de l'acquisition d'un fonds commun de placement.
- Le lancement du modèle MRCC2 a permis de constater, lors de l'étude de 2018, une baisse de la satisfaction envers l'information contenue dans les relevés annuels. Cette satisfaction n'a pas affiché de remontée cette année. On a plutôt constaté une diminution accrue des degrés de satisfaction envers l'information contenue dans ces relevés.
 - Bien que la satisfaction globale parmi les investisseurs en fonds communs de placement n'ait connu qu'une légère baisse comparativement aux conclusions de l'année dernière, le pourcentage des investisseurs ayant attribué une excellente cote aux relevés a connu une baisse considérable.
 - L'impression des relevés parmi les investisseurs en FNB est semblable à celle des investisseurs en fonds communs de placement, à l'exception de la capacité du relevé à indiquer clairement les frais payés à la société, qui reçoit une satisfaction globale accrue parmi les investisseurs en FNB.
- Bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité, on a constaté une hausse de la probabilité de prendre des mesures en vertu de l'information des relevés.
 - La probabilité chez les investisseurs en fonds communs de placement s'est accrue de sept points à presque le quart. Ils sont plus susceptibles de parler à leur conseiller que de changer de conseiller ou de méthode d'acquisition.
 - Les investisseurs en FNB sont encore plus susceptibles de prendre des mesures et sont plus susceptibles de considérer faire leurs placements eux-mêmes ou en utilisant des outils en ligne.

Principales conclusions

Tandis que les investisseurs en fonds communs de placement continuent de se montrer peu intéressés par les outils en ligne, les investisseurs en FNB sont susceptibles de se servir de sociétés de courtage en ligne.

Outils de placement numériques

- Parmi les investisseurs en fonds communs de placement, la connaissance des sociétés de courtage en ligne s'est accrue, mais leur utilisation est restée la même. La confiance et la probabilité d'utilisation concernant ces outils restent faibles.
- Les investisseurs en FNB sont plus ouverts aux sociétés de courtage en ligne – la moitié d'entre eux en ont fait usage.
 - Ces outils servent à acquérir des actions et des FNB.
 - Les deux tiers des investisseurs en FNB font confiance aux sociétés de courtage en ligne et sont susceptibles d'en faire usage à l'avenir.
- Le comportement qui entoure les conseillers-robots est semblable à celui des sociétés de courtage en ligne parmi les investisseurs en fonds communs de placement, avec les connaissances en hausse depuis l'année dernière, mais leur utilisation reste la même.
 - La confiance dans les conseillers-robots reste faible cette année, avec la probabilité d'utilisation parmi les investisseurs en fonds communs de placement chutant même plus bas qu'en 2018.
- Les investisseurs en FNB sont moins ouverts à se servir de conseillers-robots qu'ils le sont à utiliser des sociétés de courtage en ligne.
 - La connaissance, l'usage, la confiance et la probabilité d'utilisation sont tous plus faibles que pour les sociétés de courtage en ligne.
 - Bien que 30 % des investisseurs fassent confiance aux conseillers-robots, 18 % d'entre eux sont d'avis qu'il est probable qu'ils s'en servent.

Conclusions – investisseurs en fonds communs de placement

- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir une confiance accrue dans ce produit par rapport aux autres produits et cette confiance a augmenté légèrement cette année. Bien qu'ils soient susceptibles d'avoir un éventail de produits dans leur portefeuille de placement, les fonds communs de placement constituent leur principal moyen de placement. Cela dit, cette tendance pourrait changer étant donné qu'au cours des douze derniers mois, l'acquisition de fonds communs de placement a diminué et que le quart des investisseurs considèrent accroître la quantité de FNB dans leur portefeuille.
- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de dépendre fortement des conseillers; cependant, on a constaté une légère baisse de leur utilisation cette année. La satisfaction envers les conseillers reste très forte et les investisseurs en fonds communs de placement sont réticents à gérer leurs placements sans eux.
- Les conversations avec les conseillers concernant les frais, sous toutes leurs formes, sont à la hausse. Cette hausse des conversations a occasionné une augmentation de la confiance dans la compréhension des frais et une ouverture envers les frais directs (bien que les frais incorporés restent privilégiés).
- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de se montrer plus judicieux concernant l'information contenue dans leurs relevés. Bien que la satisfaction globale envers la facilité de compréhension, la prestation de l'information nécessaire et les renseignements sur les frais et le rendement ait connu une légère baisse par rapport aux conclusions de l'année dernière, le nombre d'investisseurs qui accordent une excellente cote à ces éléments a diminué de manière considérable. On a constaté une hausse lente de la probabilité que les investisseurs prennent des mesures en raison de ces renseignements au cours des deux dernières années, mais les investisseurs sont plus susceptibles de parler à un conseiller ou de substituer des fonds particuliers, plutôt que de changer leur méthode d'acquisition.
- Bien que la connaissance des sociétés de courtage en ligne et conseillers-robots soit à la hausse, on continue de s'intéresser peu à ces outils.

Conclusions – investisseurs en FNB

- Les investisseurs en FNB ne sont pas fidèles à ce produit de placement. Bien qu'ils aient confiance en la capacité des FNB à atteindre les objectifs, ils démontrent la même confiance dans les fonds communs de placement et les actions, en plus d'être susceptibles de posséder ces produits en quantités égales dans leur portefeuille.
- Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir fait une acquisition de placements au cours de la dernière année et sont plus ouverts à modifier la diversité de leur portefeuille à partir de maintenant, lorsqu'on les compare aux investisseurs en fonds communs de placement.
- Ces investisseurs dépendent moins des conseillers et sont beaucoup plus disposés à s'occuper de leurs propres placements, en particulier en utilisant des sociétés de courtage en ligne. Bien qu'ils connaissent les conseillers-robots, ils ne sont pas susceptibles de les utiliser.
- Les investisseurs en FNB qui se servent d'un conseiller ont eu des discussions concernant les frais, dans leurs différentes formes, à la même fréquence que les investisseurs en fonds communs de placement. Ils ressentent le même degré de confiance dans leur connaissance des frais que les investisseurs en fonds communs de placement.
- Les degrés de satisfaction envers les relevés annuels sont semblables tant chez les investisseurs en FNB que chez les investisseurs en fonds communs de placement, à l'exception de la capacité des relevés à afficher les frais payés, pour laquelle la satisfaction est plus élevée chez les investisseurs en FNB. Ces investisseurs sont plus susceptibles de prendre des mesures en raison de l'information des relevés et sont plus ouverts à s'occuper de leurs placements eux-mêmes.



Les résultats en détail

pollara
strategic insights



Attitudes envers les produits et stratégies de placement

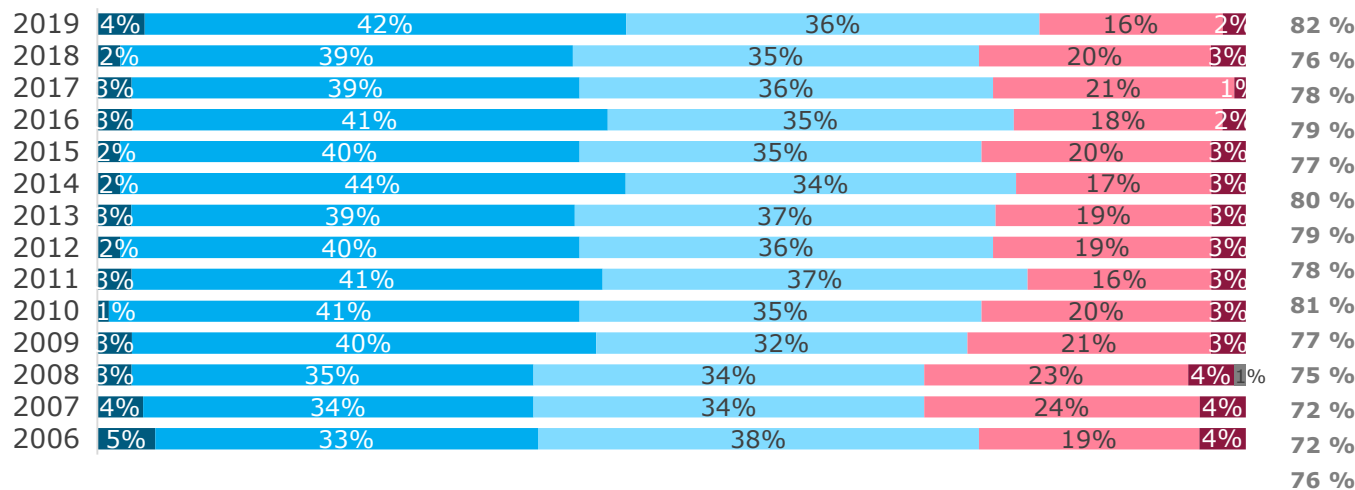
pollara
strategic insights

Connaissance de l'investissement dans des fonds communs de placement

Le degré de connaissance dans l'investissement dans des fonds communs de placement a augmenté au cours de la dernière année.



- Le pourcentage d'investisseurs qui savent bien comment investir dans des fonds communs de placement a augmenté de 76 % l'année dernière à 82 %, soit un sommet.
- Cette hausse se constate davantage parmi les hommes, avec 86 % d'entre eux qui affirment posséder cette connaissance, par rapport à 78 % des femmes.



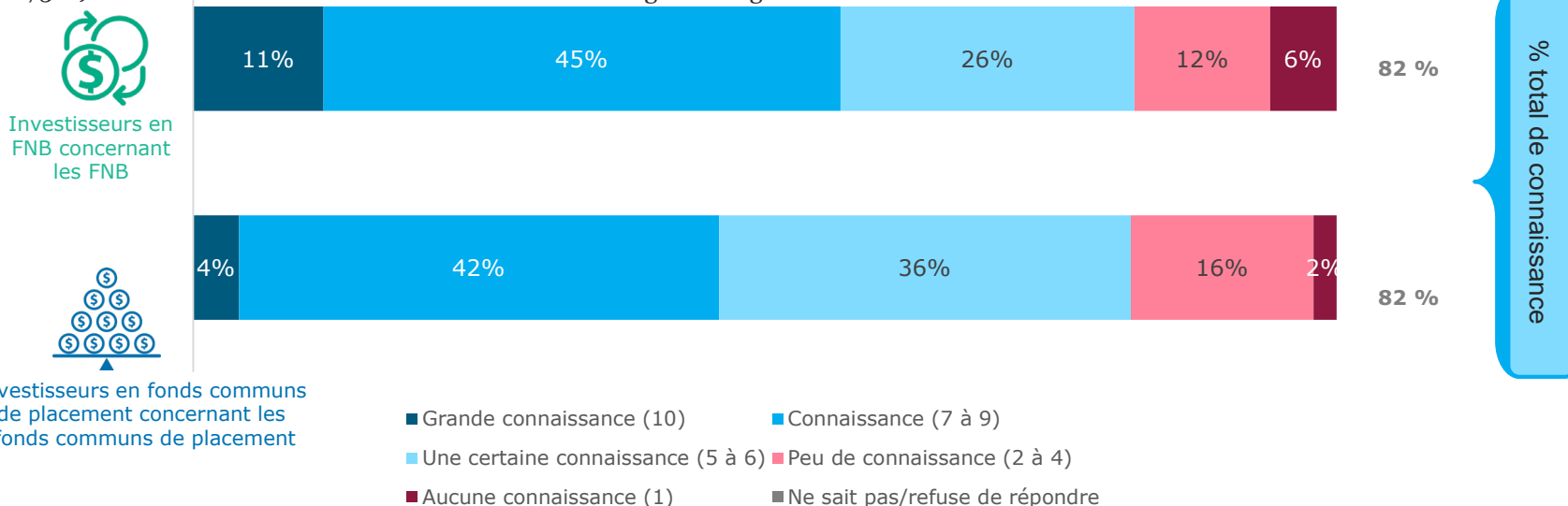
■ Grande connaissance (10) ■ Connaissance (7 à 9)
■ Une certaine connaissance (5 à 6) ■ Peu de connaissance (2 à 4)
■ Aucune connaissance (1) ■ Ne sait pas/refuse de répondre

% total de connaissance

Connaissance de l'investissement dans des FNB

La connaissance des FNB parmi les investisseurs en FNB est semblable à celle des investisseurs en fonds communs de placement dans les fonds communs de placement.

- Les quatre cinquièmes des investisseurs en FNB sont d'avis qu'ils possèdent une certaine connaissance des FNB, ce qui se compare à 82 % des investisseurs en fonds communs de placement qui affirment posséder ce degré de connaissance à propos des fonds communs de placement.
- Cela dit, cette connaissance est plus élevée parmi les investisseurs en FNB. Plus du dixième (11 %) des investisseurs en FNB ont une grande confiance en leur connaissance des FNB, comparativement à seulement 4 % des investisseurs en fonds communs de placement qui ont une grande confiance en leur connaissance des fonds communs de placement.
- Comme pour les fonds communs de placement, les hommes sont d'avis qu'ils possèdent une plus grande connaissance des FNB que les femmes (85 % vs 73 %). La connaissance est semblable à l'échelle des catégories d'âge.



Q1. À l'aide d'une échelle de 10 points, où 1 signifie « aucune connaissance » et 10 signifie « grande connaissance », quel est, selon vous, votre degré de connaissance en investissement dans chacun des produits suivants? Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500

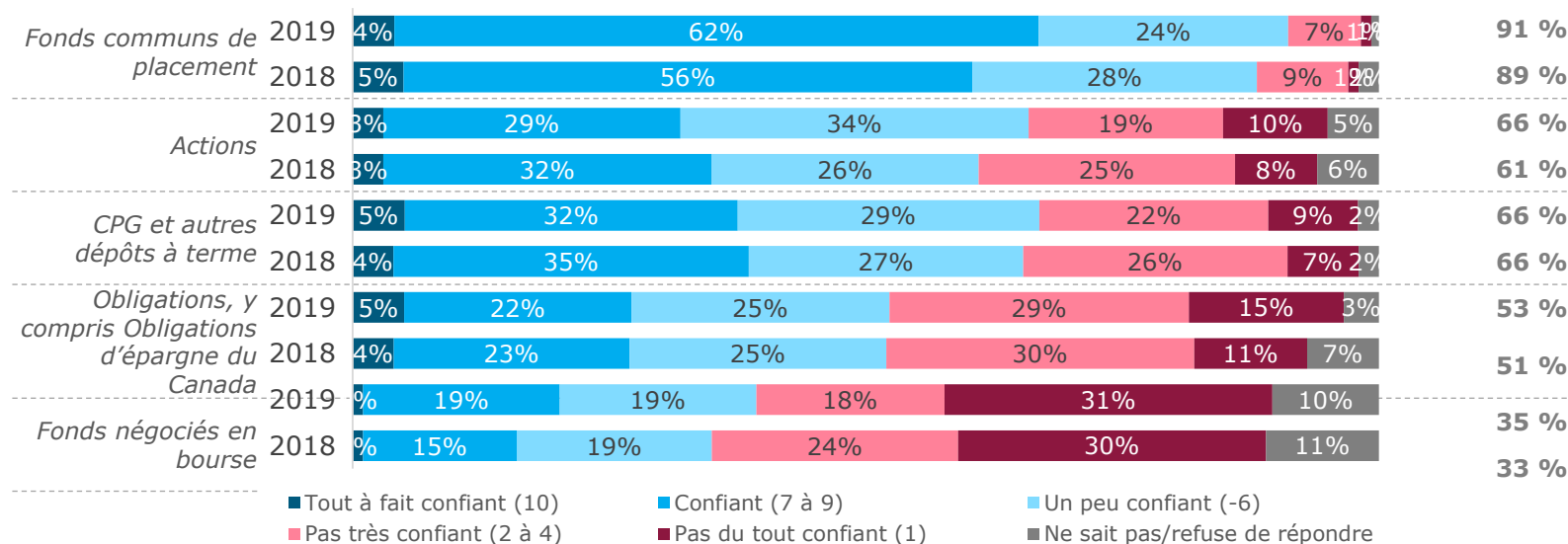
Confiance dans les produits de placement qui respectent les objectifs financiers

Les investisseurs en fonds communs de placement gardent une grande confiance dans ces fonds.



- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'éprouver une confiance accrue dans les fonds communs de placement par rapport aux autres types de placements et cette confiance a augmenté légèrement cette année (91 %). De plus, la confiance dans d'autres types de placements est restée stable cette année.
- Les hommes possèdent une plus grande confiance dans les fonds communs de placement (86 % par rapport à 78 % des femmes).

Investisseurs en fonds
communs de
placement



% total de confiant

Confiance dans les produits de placement qui respectent les objectifs financiers

Les investisseurs en FNB ont une grande confiance dans les FNB.



Investisseurs en fonds communs de placement

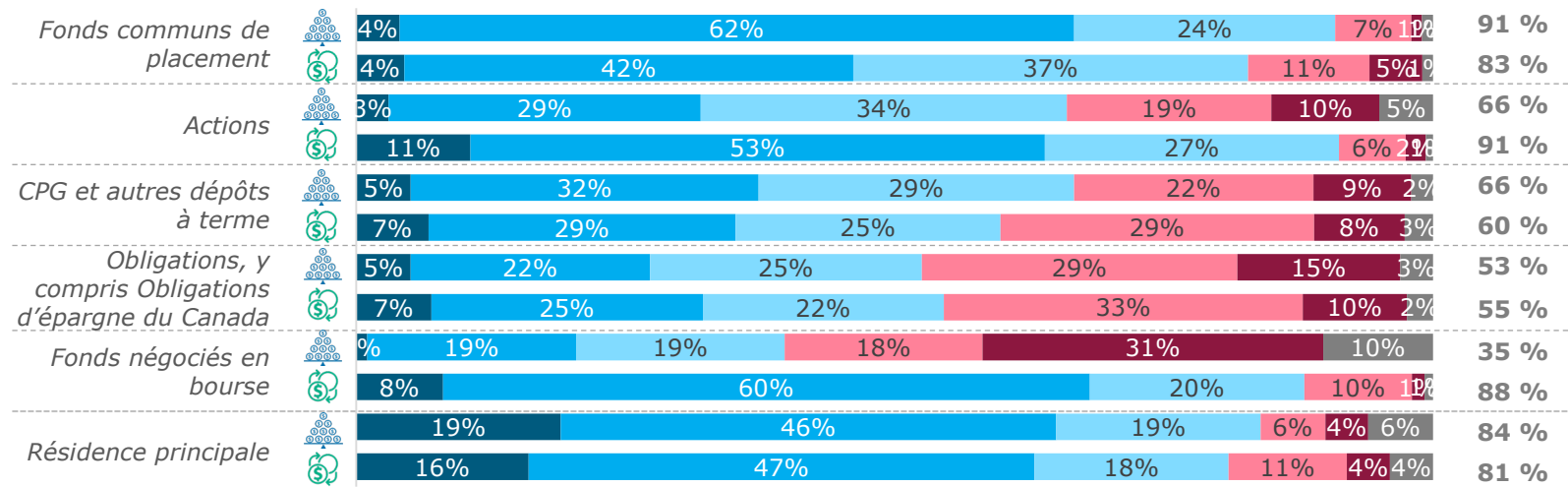


Investisseurs en FNB

Près de neuf investisseurs en FNB sur dix (88 %) ont confiance en leurs FNB, ce qui est considérablement plus élevé que la confiance des investisseurs en fonds communs de placement dans les FNB (35 %), ainsi que semblable à la confiance des investisseurs en fonds communs de placement dans les fonds communs de placement (91 %).

Les investisseurs en FNB ont également une grande confiance dans les actions (91 %), mais une confiance moindre dans les CPG ou les obligations. La confiance dans la résidence principale est semblable pour l'ensemble des investisseurs.

Les hommes ont une plus grande confiance dans les FNB que les femmes (91 % par rapport 80 % respectivement).



% total de confiant

Tout à fait confiant (10)

Confiant (7 à 9)

Un peu confiant (-6)

Pas très confiant (2 à 4)

Pas du tout confiant (1)

Ne sait pas/refuse de répondre

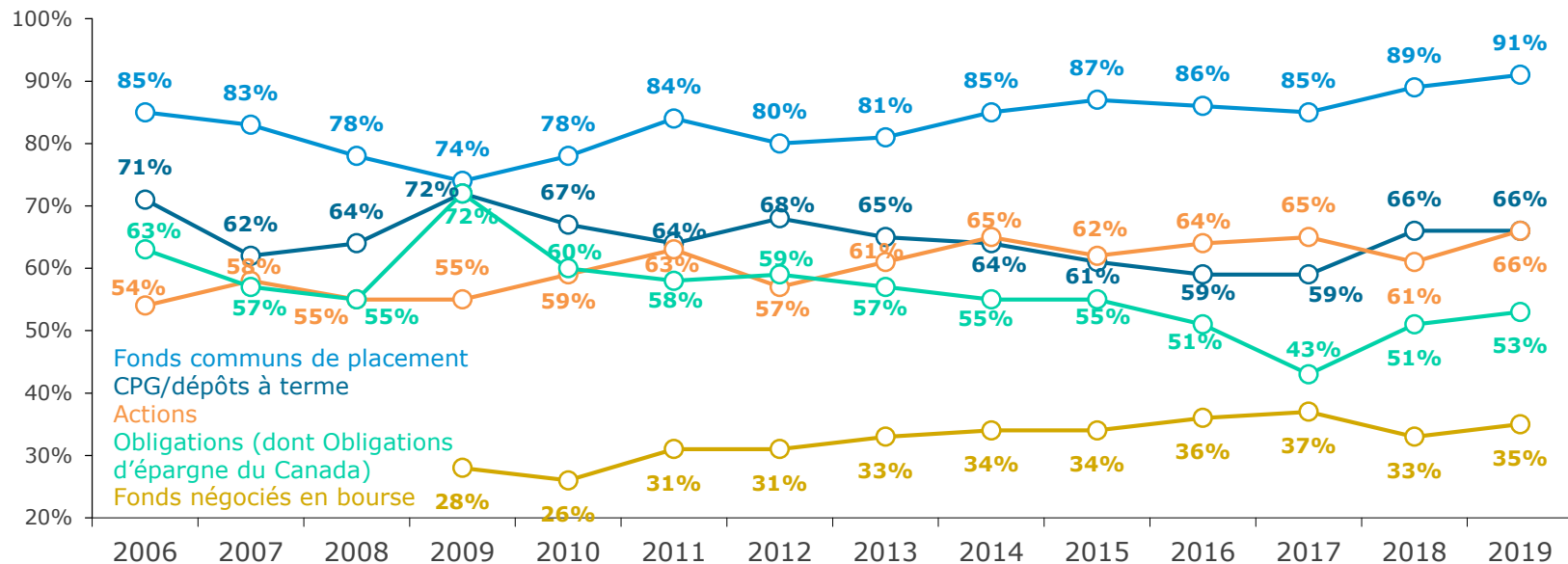
Confiance dans les produits de placement qui respectent les objectifs financiers

La confiance dans les fonds communs de placement continue de s'accroître parmi les investisseurs en fonds communs de placement.



- La confiance dans les fonds communs de placement continue sur sa lancée, passant de 89 % l'année dernière à 91 %.
- Après une hausse l'année dernière, la confiance dans les CGP a plafonné à 66 %.
- La confiance dans les actions, les obligations et les FNB a connu une légère hausse.

Investisseurs en fonds
communs de placement



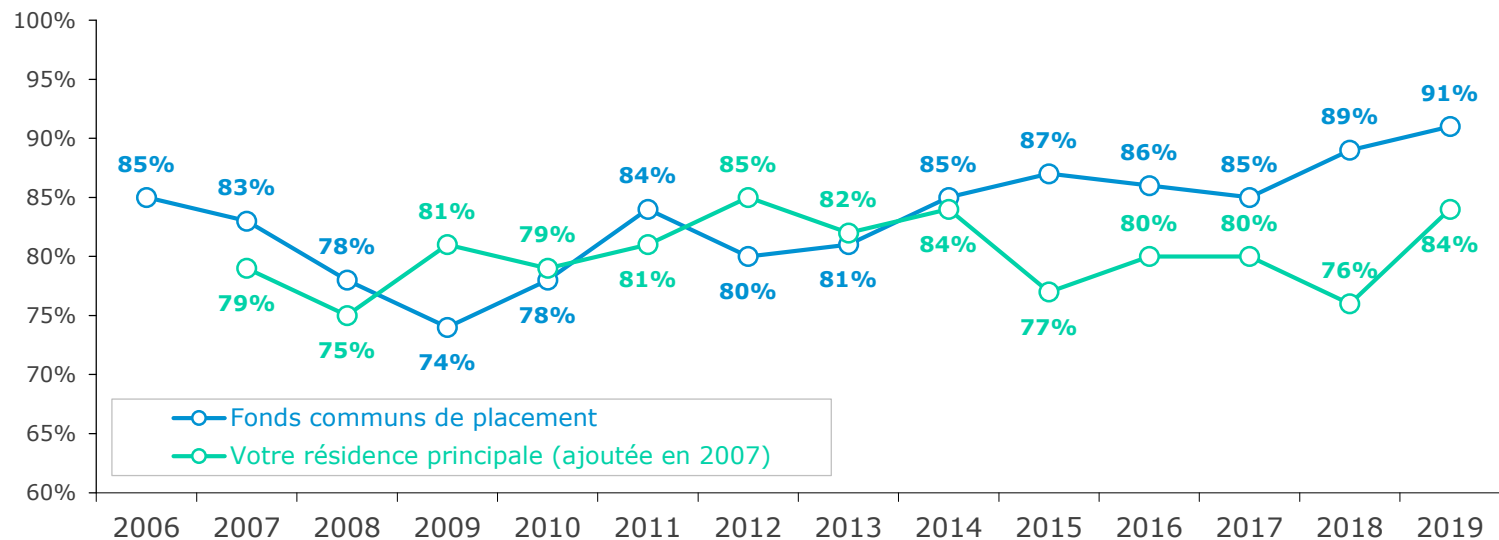
Confiance dans les fonds communs de placement par rapport à la résidence principale

On a constaté une hausse de la confiance dans la résidence principale en tant que placement, ce qui réduit l'écart entre ce placement et les fonds communs de placement parmi les investisseurs en fonds communs de placement.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- L'écart entre la confiance dans les fonds communs de placement et la résidence principale en tant que placement a diminué cette année, avec la confiance dans l'habitation augmentant de huit points, tandis que la confiance dans les fonds communs de placement n'a augmenté que de trois points.
- La confiance dans la résidence en tant que placement a augmenté aux degrés constatés en 2014.
- La confiance dans l'habitation était semblable à l'échelle des âges et des sexes cette année.





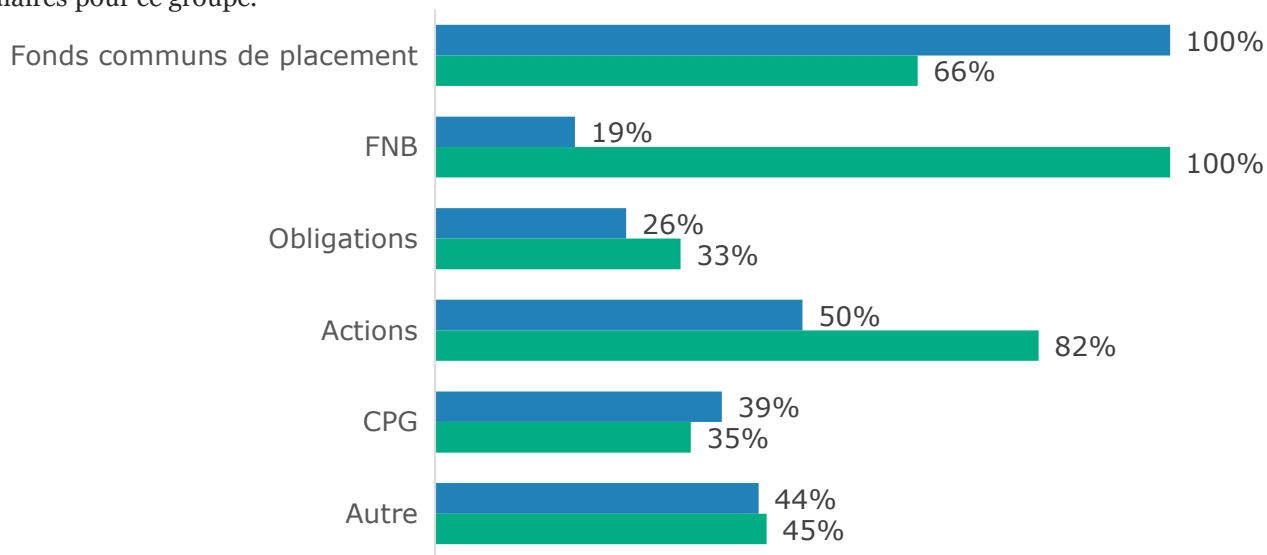
Portefeuilles et acquisitions de placements

pollara
strategic insights

Portefeuille de placement

Bien que la plupart des investisseurs en fonds communs de placement ne possèdent pas de FNB, la majorité des investisseurs en FNB possède des fonds communs de placement.

- La plupart des portefeuilles renferment plus d'un type de placement (portefeuilles des investisseurs en fonds communs de placement 93 %, portefeuilles des investisseurs en FNB 99 %).
- Les investisseurs en fonds communs de placement du Canada sont les plus susceptibles de posséder également des actions (50 %) dans leur portefeuille, avec les deux cinquièmes qui possèdent aussi des CPG et d'autres placements. Le tiers de ces investisseurs possèdent des obligations et le cinquième d'entre eux possèdent des FNB.
- Tandis que la plupart des investisseurs en fonds communs de placement ne possèdent pas de FNB, la majorité des investisseurs en FNB possède des fonds communs de placement (66 %). Ce groupe est même plus susceptible de posséder des actions dans son portefeuille (82 %), avec des CPG (35 %) et des obligations (33 %) qui sont moins populaires pour ce groupe.



Composition du portefeuille de placement

Les investisseurs en FNB possèdent un portefeuille plus diversifié que les investisseurs en fonds communs de placement.



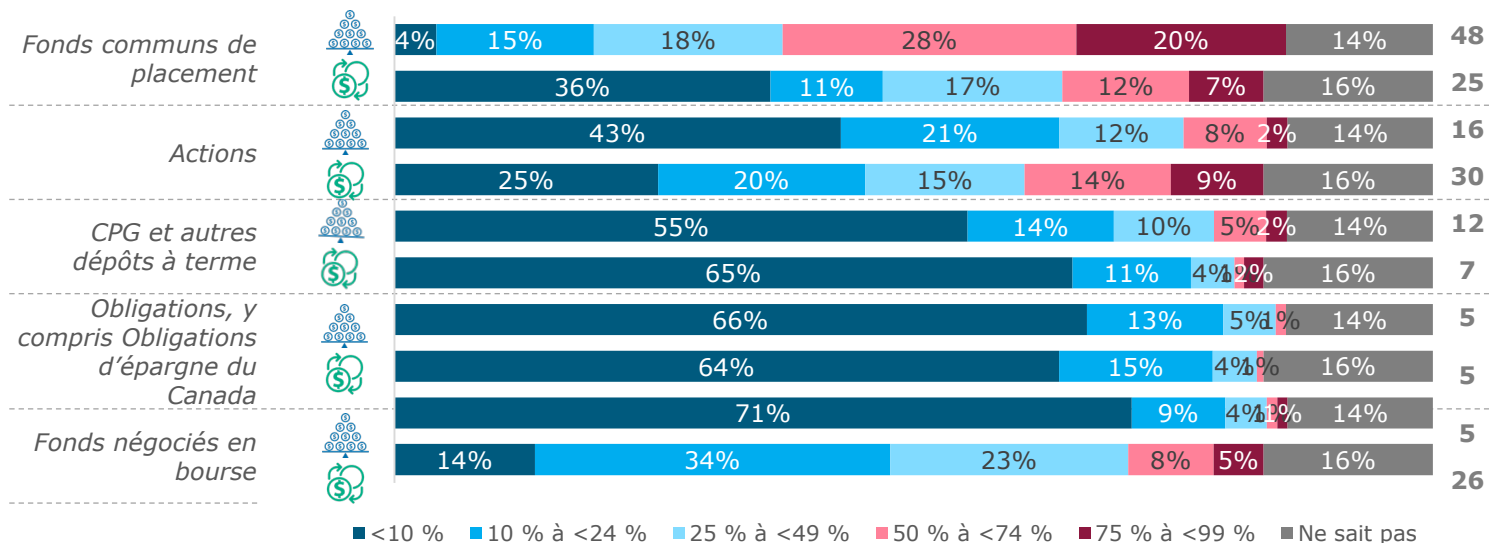
Investisseurs en
fonds communs
de placement

Lorsqu'on leur demande de décrire la quantité de chaque type de placement dans leur portefeuille, les portefeuilles des investisseurs en fonds communs de placement se composent en premier lieu de fonds communs de placement (48 % du portefeuille en moyenne), avec certains placements en actions (16 %) et en CPG (12 %), ainsi qu'une petite partie en obligations (5 %) ou en FNB (5 %). De plus, en moyenne, 14 % du portefeuille de ces investisseurs contient autre chose (autre).



Investisseurs
en FNB

Les investisseurs en FNB possèdent un portefeuille plus varié dans lequel les FNB ne composent qu'une moyenne de 26 %. Un pourcentage presque égal de leur portefeuille se compose d'actions (30 %) et de fonds communs de placement (25 %), avec quelques-uns qui possèdent des placements en CPG (7 %) ou en obligations (5 %). Ces investisseurs possèdent 9 % de leur portefeuille dans d'autres placements.



% moyen de chaque placement dans le portefeuille

Changements à venir au portefeuille de placement

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de modifier la composition de leur portefeuille au cours de la prochaine année.



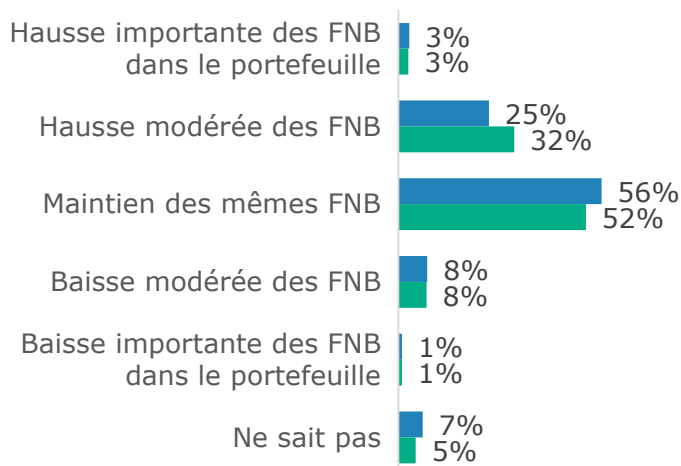
Investisseurs en
fonds communs
de placement



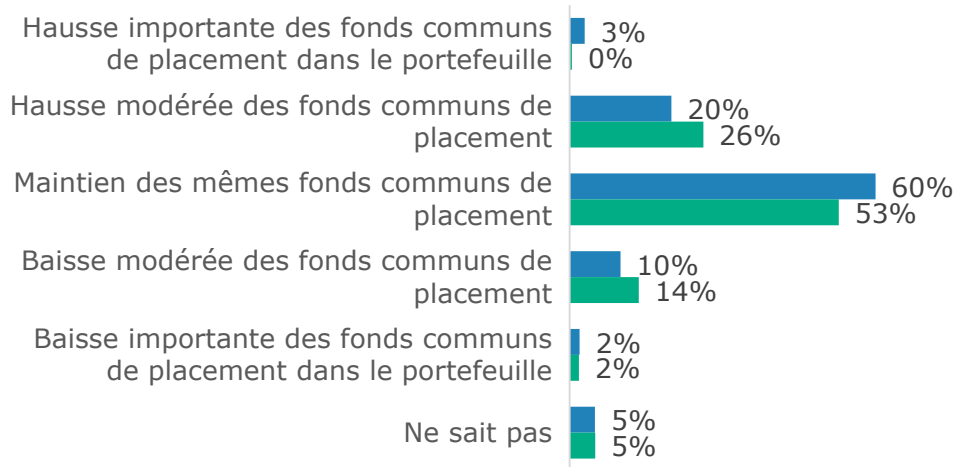
Investisseurs
en FNB

- Les investisseurs en fonds communs de placement sont les plus susceptibles de ne rien modifier à leur portefeuille, avec plus de la moitié d'entre eux qui planifient conserver la constance de leurs placements en fonds communs de placement et en FNB au cours de la prochaine année (56 % et 50 % respectivement). Cela dit, 28 % des investisseurs pourraient accroître leurs FNB et 23 % pourraient accroître leurs placements en fonds communs de placement.
- Les investisseurs en FNB sont plus ouverts au changement; la moitié d'entre eux affirment qu'ils conserveront les mêmes FNB (52 %) et fonds communs de placement (53 %). Ils sont plus susceptibles d'accroître leurs FNB (35 %) que leurs fonds communs de placement (26 %).
- Les investisseurs de 18 à 44 ans sont plus susceptibles d'accroître les placements en FNB (investisseurs en fonds communs de placement 42 %, investisseurs en FNB 55 %).

Activité à venir avec les FNB



Activité à venir avec les fonds communs de placement

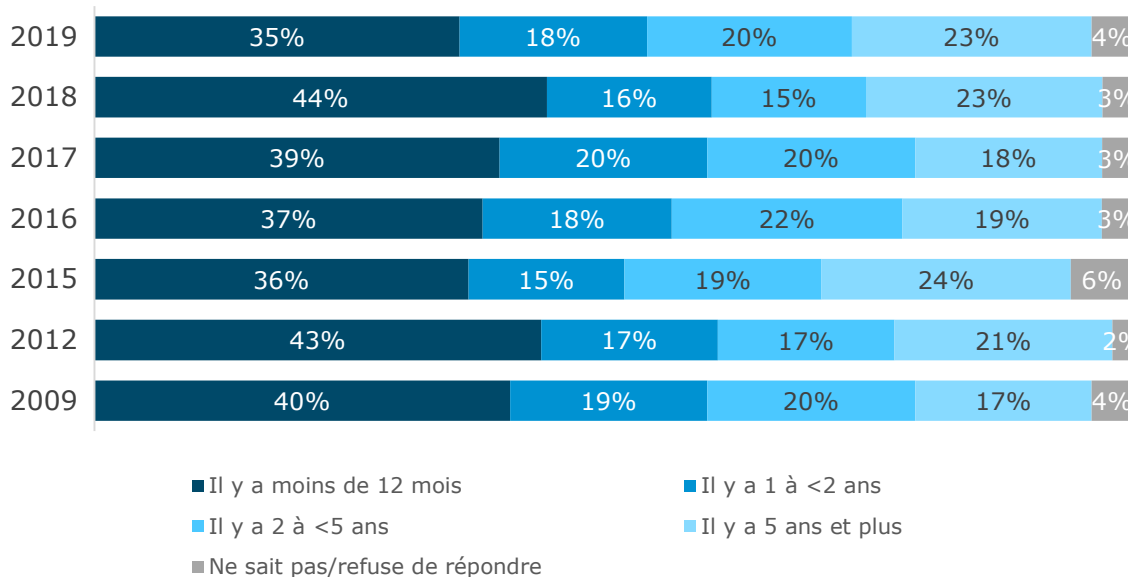


Nouvelle acquisition de fonds la plus récente

Les acquisitions de fonds communs de placement lors de la dernière année ont connu une baisse.



- Un peu plus de la moitié (53 %) des investisseurs en fonds communs de placement ont acquis un fonds au cours des deux dernières années, par rapport à 60 % en 2018 et 59 % en 2017. Cependant, le pourcentage d'investisseurs ayant fait une acquisition au cours de la dernière année a diminué de 44 % l'année dernière à 35 % cette année.
- Les investisseurs de 65 ans et plus sont les moins susceptibles d'avoir fait une acquisition au cours des deux dernières années (45 % par rapport à 52 % des 45 à 64 ans et 60 % des 18 à 44 ans)



Nouvelle acquisition de fonds la plus récente

Les deux tiers des investisseurs en FNB ont acquis un fonds au cours des deux dernières années.



Investisseurs
en FNB

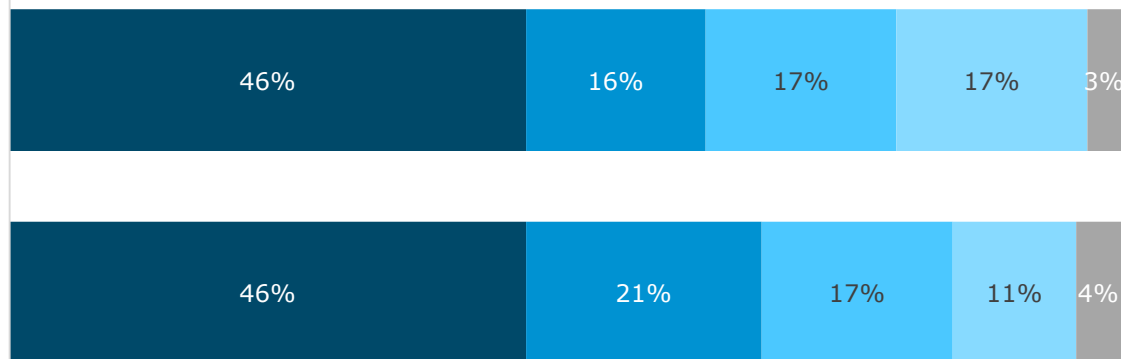
- Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir fait une acquisition récente de FNB, avec 67 % d'entre eux qui l'ont fait au cours des deux dernières années et 46 % pendant la dernière année. Parmi ce groupe d'investisseurs qui possèdent également des fonds communs de placement, ils sont susceptibles de l'avoir fait à la même fréquence, avec 62 % d'entre eux ayant acquis un fonds commun de placement au cours des deux dernières années, tandis que 46 % l'ont fait pendant la dernière année.
- Ce fait se compare à 53 % des investisseurs en fonds communs de placement qui ont acquis des fonds communs de placement au cours des deux dernières années.
- Les investisseurs de 18 à 44 ans (73 %) sont plus susceptibles de procéder à ces acquisitions que ceux de 45 à 64 ans (64 %) et de 65 ans et plus (59 %).



Fonds communs de placement
acquis



FNB acquis



■ Il y a moins de 12 mois

■ Il y a 1 à <2 ans

■ Il y a 2 à <5 ans

■ Il y a 5 ans et plus

■ Ne sait pas/refuse de répondre



Évaluations du conseiller en placements

pollara
strategic insights

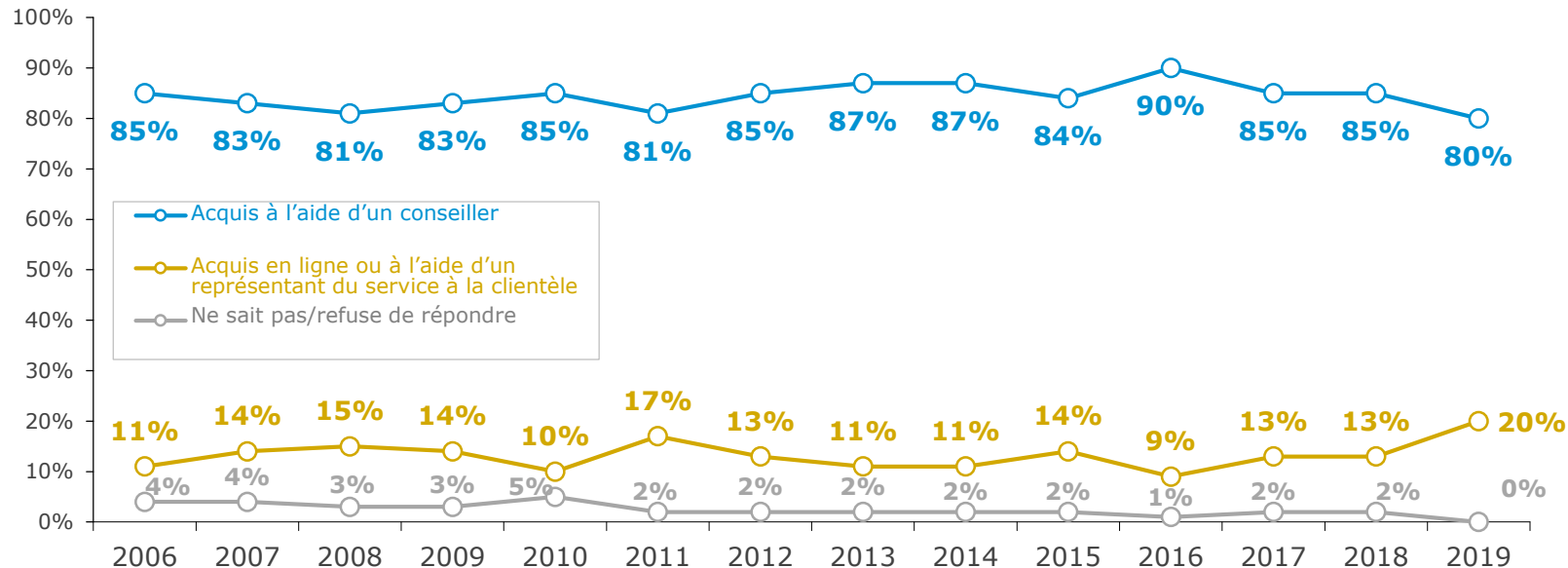
Méthodes d'acquisition de fonds communs de placement : acquisition la plus récente

La probabilité d'utilisation d'un conseiller pour acquérir des fonds communs de placement est en légère baisse.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

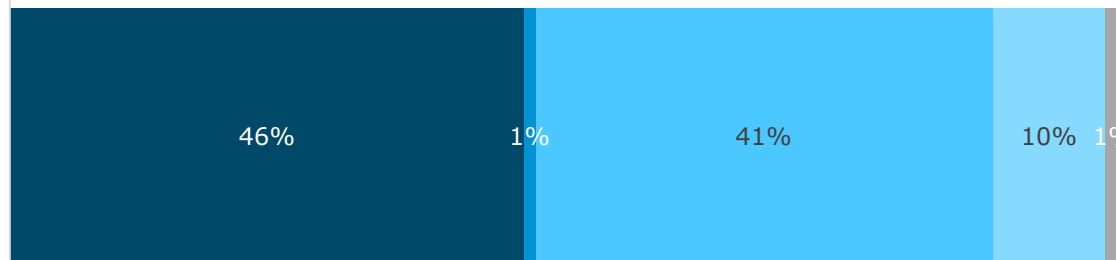
- La vaste majorité des personnes qui font l'acquisition de fonds communs de placement continue de le faire par le biais d'un conseiller (80 %), mais on constate une baisse par rapport aux 85 % des investisseurs qui l'ont fait l'année dernière.
- Les personnes qui achètent des fonds d'une autre manière ont augmenté de 13 % l'année dernière à 20 %, avec 7 % d'entre elles qui passent par une société de courtage en ligne et 13 % qui le font d'une autre façon. Personne n'a fait sa dernière acquisition au moyen d'un conseiller-robot.



Nouvelle acquisition de fonds la plus récente

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir acquis des FNB sans conseiller.

- La méthode d'acquisition des FNB est partagée entre les investisseurs qui utilisent un conseiller (46 %) et ceux qui utilisent une société de courtage en ligne (41 %). Comparativement à la manière à laquelle les investisseurs en fonds communs de placement font l'acquisition de fonds communs de placement, les acquisitions de FNB sont beaucoup moins susceptibles de se faire par l'entremise d'un conseiller.
- Les personnes qui connaissent bien les FNB sont plus susceptibles d'utiliser une société de courtage en ligne (56 %), bien que le tiers (34 %) d'entre elles ont fait leur dernière acquisition à l'aide d'un conseiller.
- Les sociétés de courtage en ligne sont également plus populaires parmi les personnes de 18 à 44 ans (51 %) et les hommes (46 %) pour ce qui est des acquisitions de FNB.



■ Conseiller

■ Société de courtage en ligne

■ Ne sais pas/ne me souviens pas

■ Conseiller-robot

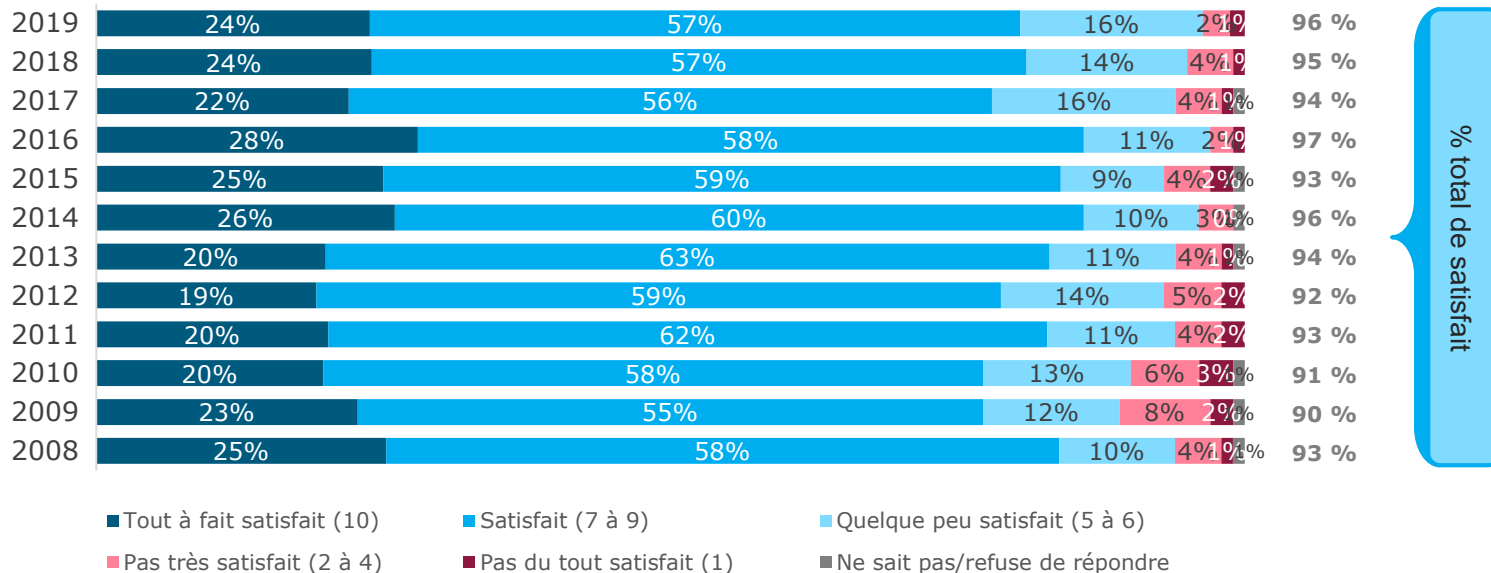
■ Autre façon

Satisfaction vis-à-vis des conseils du conseiller

Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'être satisfaits de leur conseiller.



- La grande majorité des investisseurs en fonds communs de placement avec un conseiller déclare un certain degré de satisfaction vis-à-vis de cette personne – ces résultats sont uniformes à l'échelle de la dernière décennie.
- La satisfaction augmente avec l'âge – les personnes de 18 à 44 ans sont moins susceptibles d'affirmer être « tout à fait satisfait » ou « satisfait » (73 %). Les femmes sont plus susceptibles d'être tout à fait satisfaites de leur conseiller (31 % par rapport à 18 % des hommes).

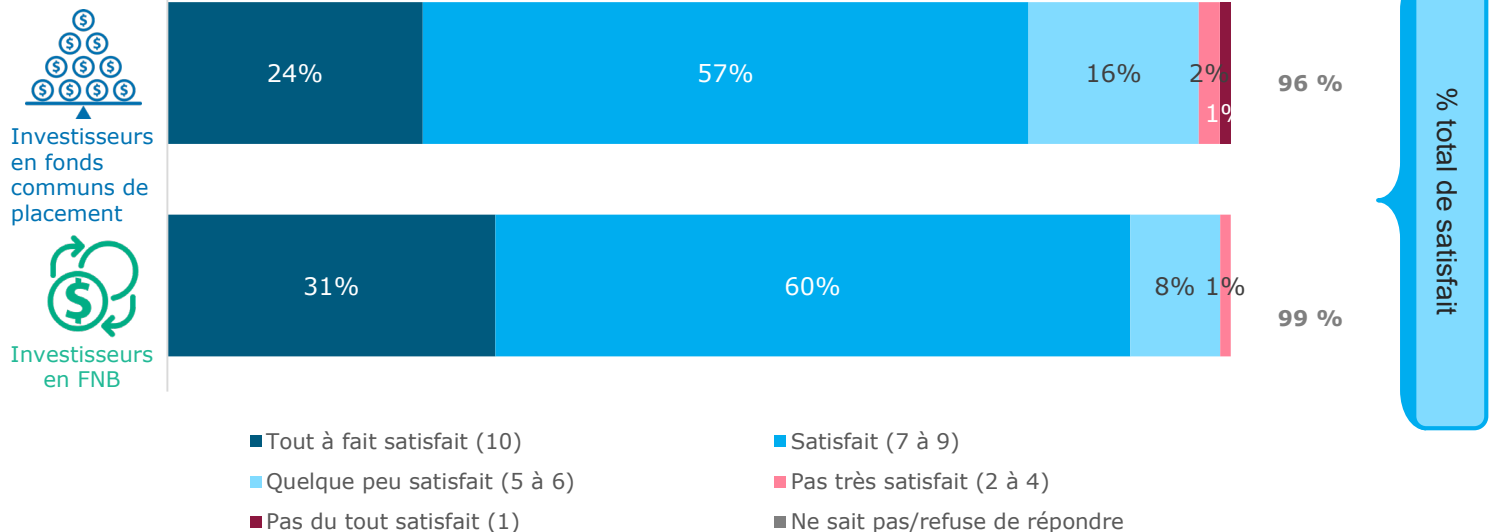


Q33. Je souhaite maintenant connaître votre relation avec votre conseiller financier, soit le conseiller de qui vous achetez vos fonds communs de placement. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout satisfait » et 10 signifie « tout à fait satisfait », quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis des conseils fournis par votre conseiller financier? Base – fonds communs de placement acquis d'un conseiller : fonds communs de placement N=707

Satisfaction vis-à-vis des conseils du conseiller

Les investisseurs en FNB déclarent également une satisfaction élevée vis-à-vis de leur conseiller.

- Les investisseurs en FNB déclarent également une satisfaction élevée par rapport à leur conseiller – la presque totalité (99 %) d'entre eux donne une cote positive.
- Le tiers (31 %) des investisseurs affirment être tout à fait satisfaits de leur conseiller, ce qui est plus élevé que le pourcentage des investisseurs en fonds communs de placement du même avis (24 %).
- Comme pour les investisseurs en fonds communs de placement, la satisfaction augmente avec l'âge, avec les personnes de 18 à 44 ans étant les moins susceptibles d'affirmer être « tout à fait satisfait » ou « satisfait » (86 %) et les femmes sont plus nombreuses à accorder à leur investisseur une cote de 10 (45 %) comparativement aux hommes (24 %).



Q34. Je souhaite maintenant connaître votre relation avec votre conseiller financier de qui vous achetez vos FNB. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout satisfait » et 10 signifie « tout à fait satisfait », quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis des conseils fournis par votre conseiller financier? Base – combinaison de conseillers en FCP/FNB : fonds communs de placement
N=844, FNB N=285

Confiance envers le conseiller

Les investisseurs en fonds communs de placement sont d'avis que leur conseiller ajoute de la valeur.

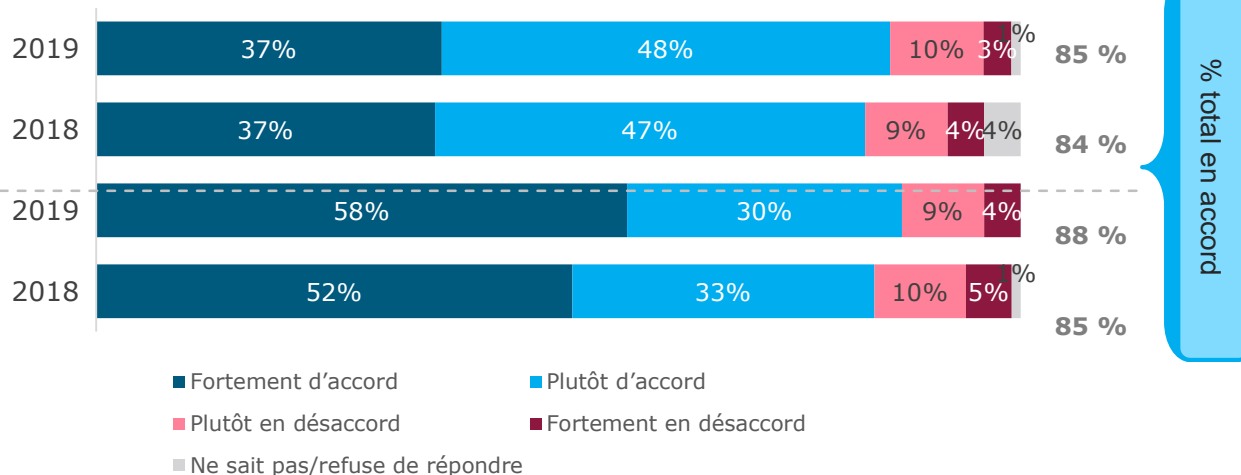


Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Plus des quatre cinquièmes (85 %) des investisseurs en fonds communs de placement conviennent que les conseils qu'ils reçoivent valent les frais payés, ce qui est semblable au 84 % des investisseurs qui étaient de cet avis l'année dernière.
- De plus, ils ne souhaitent pas s'occuper de leurs placements seuls (88 %), ce qui est semblable aux conclusions de l'année dernière. Cela dit, 58 % des investisseurs sont fortement d'accord avec cet énoncé, soit une hausse par rapport à 52 % l'année dernière.

**Les conseils
fournis par mon
conseiller
financier valent
les frais**

**Je ne souhaite
pas m'occuper
de mes
placements seul**



Confiance envers le conseiller

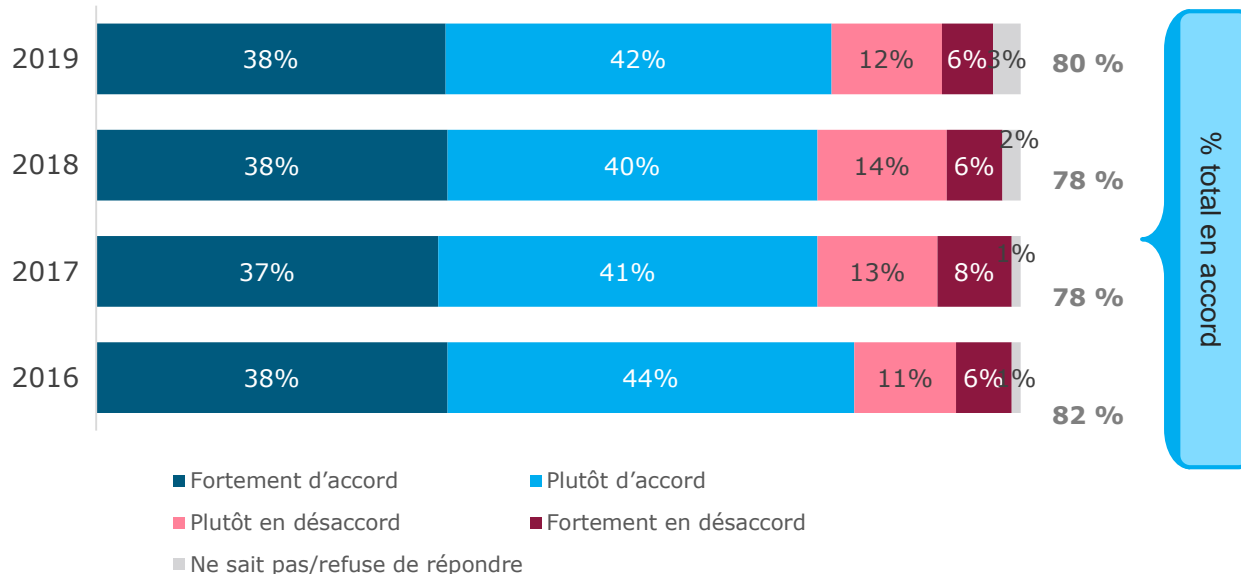
Les conseillers continuent de faire la promotion de meilleures habitudes en matière de placements.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Les quatre cinquièmes (80%) des investisseurs en fonds communs de placement affirment que leur conseiller leur procure de meilleures habitudes en matière d'économies, soit une hausse par rapport à 78 % l'année dernière.

**Grâce à mon
conseiller, j'ai de
meilleures
habitudes en
matière
d'économies et
de placements**



Confiance envers le conseiller

Les investisseurs en FNB eux aussi valorisent leur conseiller et lui font confiance.

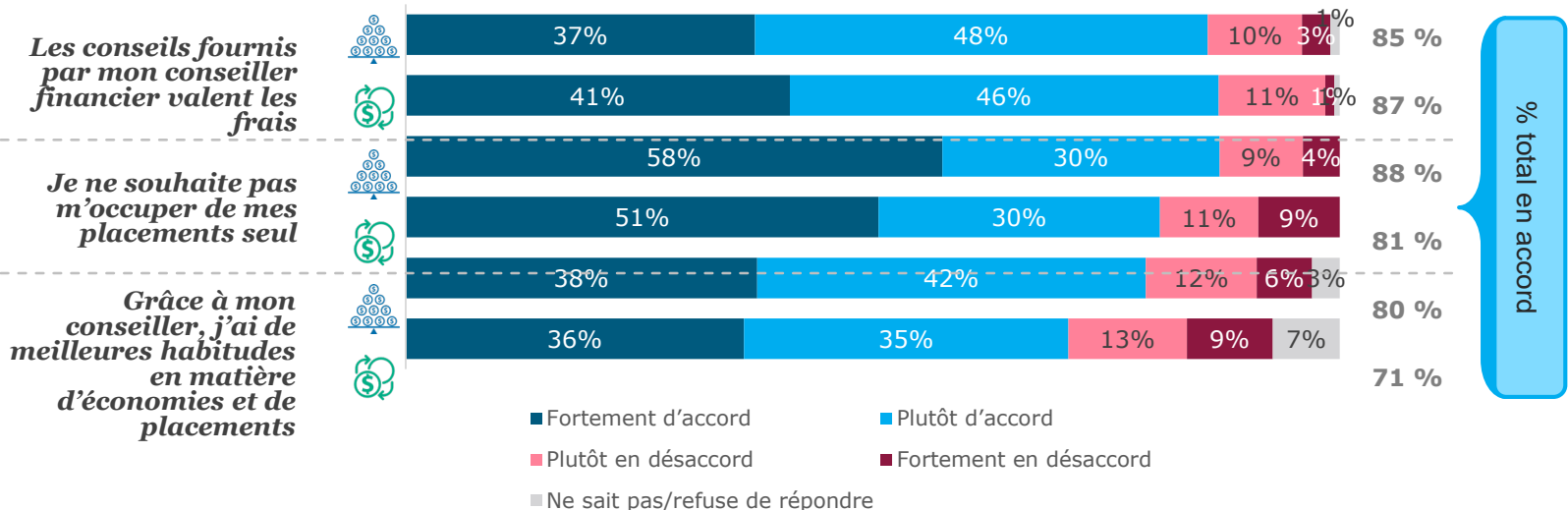


Investisseurs
en fonds
communs
de placement



Investisseurs
en FNB

- La plupart des investisseurs en FNB conviennent que leur conseiller donne des conseils qui valent les frais, qu'ils ne souhaitent pas s'occuper seuls de leurs placements et qu'ils ont de meilleures habitudes grâce à leur conseiller. Bien qu'ils soient moins susceptibles que les investisseurs en fonds communs de placement d'affirmer ne pas souhaiter s'occuper seuls de leurs placements, ils accordent plus de valeur aux conseils.
- Bien que les personnes qui connaissent les FNB valorisent les conseils reçus (93 %), elles sont moins susceptibles de convenir qu'elles ne souhaitent pas s'occuper des placements seules (76 %) ou qu'elles ont de meilleures habitudes (67 %).
- L'accord avec l'ensemble des énoncés s'accroît avec l'âge des investisseurs.

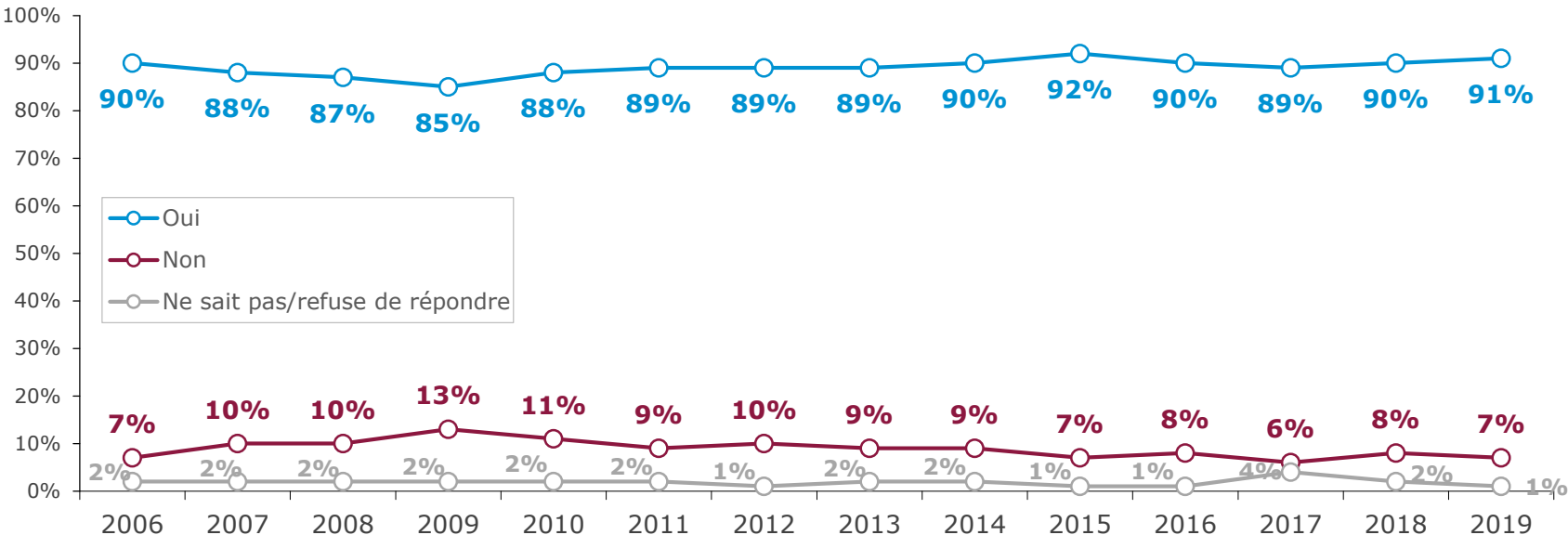


Si le conseiller a parlé de la pertinence

La plupart des conseillers parlent de la pertinence d'un fonds commun de placement avec les investisseurs.



- Les investisseurs déclarent que la plupart des conseillers leur parlent de la manière à laquelle les fonds communs de placement les aideront à atteindre leurs objectifs. Cette situation s'est avérée uniforme au cours de la dernière décennie.
- Ce fait est nettement plus élevé parmi les personnes qui connaissent bien les fonds communs de placement (94 %), comparativement à celles qui considèrent mal les connaître (89 %).





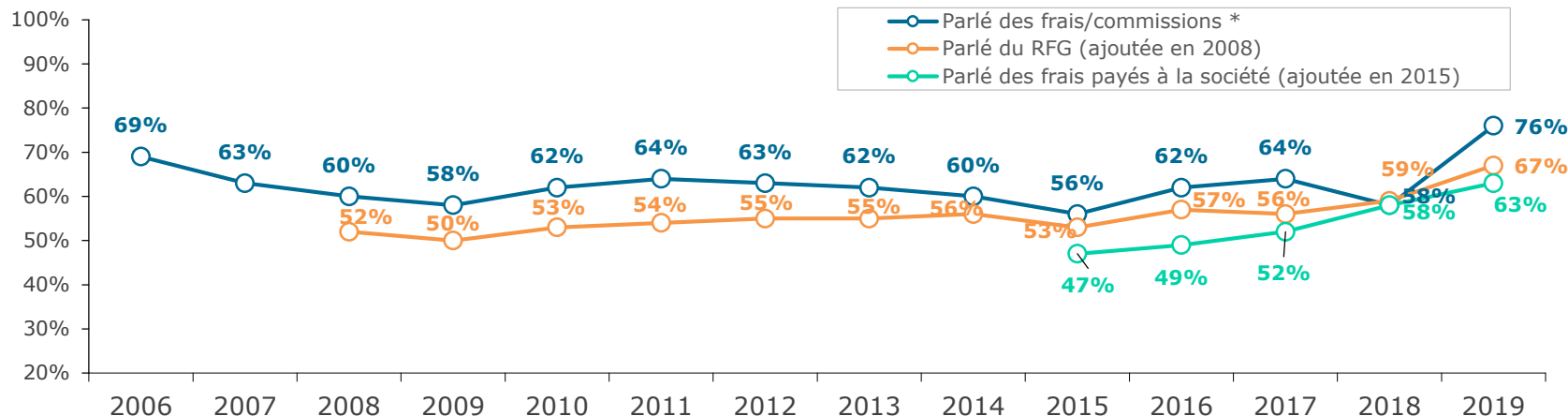
Attitudes envers les frais et connaissance des frais

Si le conseiller a parlé de la rémunération, des frais ou du RFG

On constate une hausse des conversations sur les frais et la rémunération.



- Près de neuf investisseurs sur dix (88 %) ont parlé avec leur conseiller concernant au moins un de ces trois sujets libres, tandis que 49 % d'entre eux ont eu une conversation sur les trois.
- Les trois quarts des personnes qui ont acheté des fonds communs de placement d'un conseiller affirment que le conseiller leur a parlé des frais. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport aux 58 % des personnes qui ont tenu cette conversation l'année dernière et aux 64 % des personnes qui en ont parlé au début du MRCC2 en 2017.
- On constate également une hausse chez les investisseurs qui ont eu une conversation sur le RFG (de 59 % l'année dernière et 56 % en 2017 à 67 % cette année) et les frais versés à la société (de 58 % l'année dernière et 52 % en 2017 à 63 %).



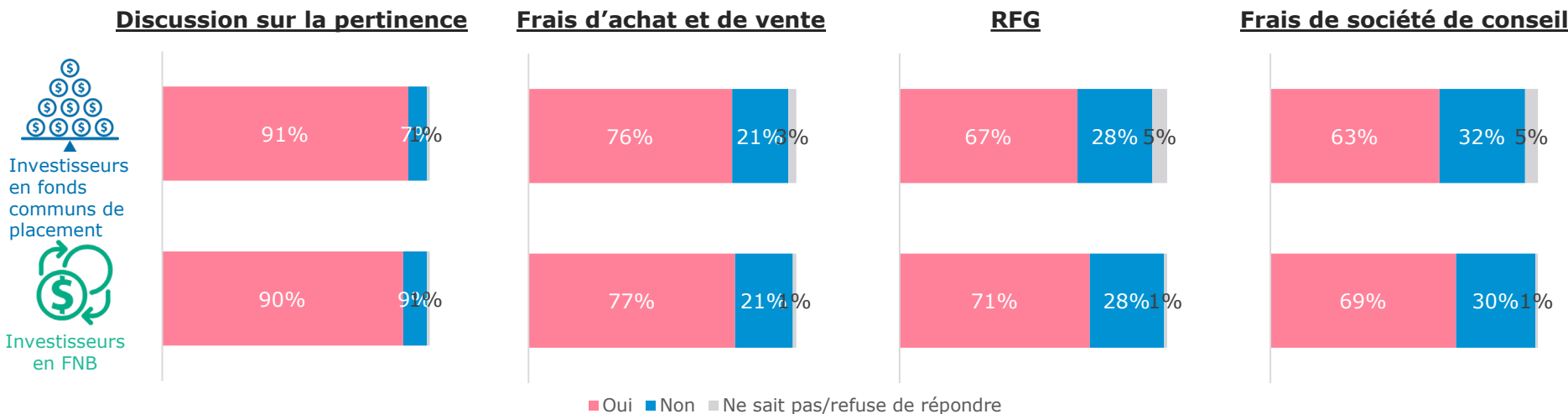
* On a modifié le libellé de Discussion à savoir si l'on vous facture ou non une commission de vente lorsque vous achetez ou vendez le fonds commun de placement – qu'on appelle également « frais d'achat » et « frais de rachat » en 2018 ainsi : Discussion à savoir si l'on vous facture des frais lors de l'achat ou de la vente de votre fonds commun de placement. Ils peuvent se nommer « frais d'achat », « frais de rachat » ou « frais d'opérations » en 2019

Q30 à Q32. En pensant à la dernière fois que vous avez investi dans des fonds communs de placement, votre conseiller a-t-il : Discuté à savoir si vous devrez payer des frais lors de l'achat ou de la vente de votre fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB – ils peuvent se nommer « frais d'achat », « frais de rachat » ou « frais d'opérations » ? Parlé des frais que l'entreprise du fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB reçoit pour gérer, distribuer et administrer le fonds, qu'on appelle également ratio des frais de gestion ou RFG ? Parlé des frais payés à la société pour laquelle travaille votre conseiller ? Base – fonds communs de placement acquis d'un conseiller : fonds communs de placement N=844

Si le conseiller a parlé de...

Les conversations avec le conseiller sont les mêmes, peu importe le produit de placement.

- La probabilité que les conseillers couvrent de nombreux sujets lors de leurs conversations est la même parmi les investisseurs en fonds communs de placement et en FNB.
- Les trois quarts des deux types d'investisseurs ont des discussions sur les frais d'achat et de vente et les deux tiers ont des discussions sur le RFG et les frais de société de conseil. Presque tous les investisseurs déclarent avoir tenu une discussion sur la pertinence du placement.



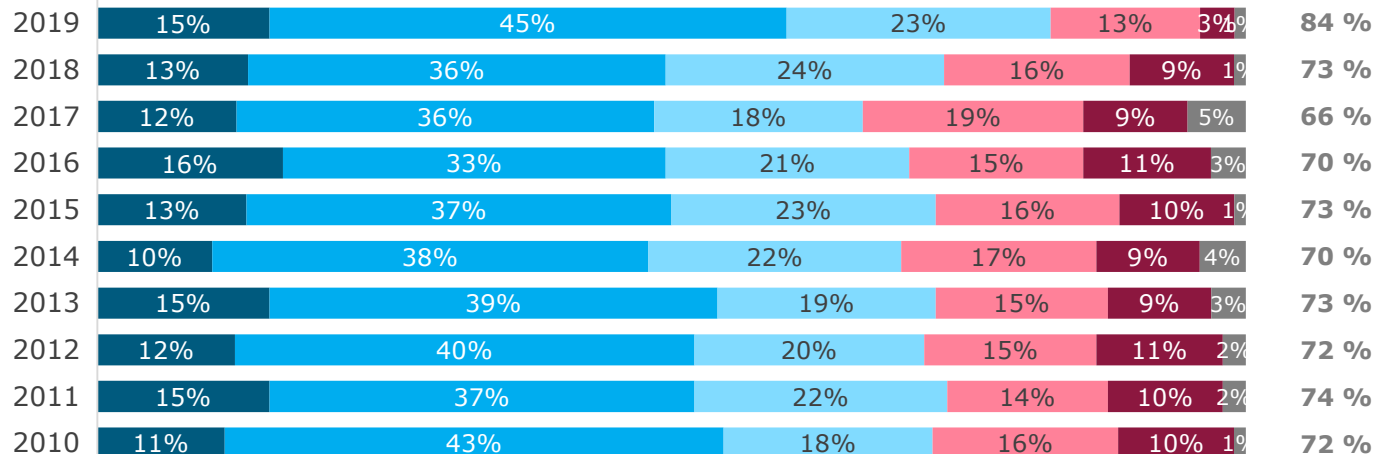
Q29 à Q32. En pensant à la dernière fois que vous avez investi dans des FNB, votre conseiller a-t-il : Abordé à quel point ce FNB convient pour atteindre vos objectifs de placement? Discuté à savoir si vous devrez payer des frais lors de l'achat ou de la vente de votre fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB – ils peuvent se nommer « frais d'achat », « frais de rachat » ou « frais d'opérations »? Parlé des frais que l'entreprise du fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB reçoit pour gérer, distribuer et administrer le fonds, qu'on appelle également ratio des frais de gestion ou RFG? Parlé des frais payés à la société pour laquelle travaille votre conseiller? Base – fonds communs de placement acquis d'un conseiller Fonds communs de placement N=844, FNB N=331

Confiance dans la connaissance du paiement des frais

La confiance dans les frais payés s'est accrue parmi les investisseurs en fonds communs de placement.



- Plus des quatre cinquièmes (84 %) des investisseurs en fonds communs de placement sont confiants dans leur connaissance des frais qu'ils paient. Il s'agit d'un sommet et d'une hausse considérable par rapport aux 73 % des personnes qui avaient la même confiance l'année dernière et aux 66 % des personnes qui l'avaient au début du MRCC2 en 2017. Plus précisément, les investisseurs qui se sentent très confiants ou confiants ont augmenté de onze points par rapport à l'année dernière.
- Les investisseurs qui connaissent bien les fonds communs de placement sont plus susceptibles d'être à l'aise avec leur connaissance des frais (95 %).



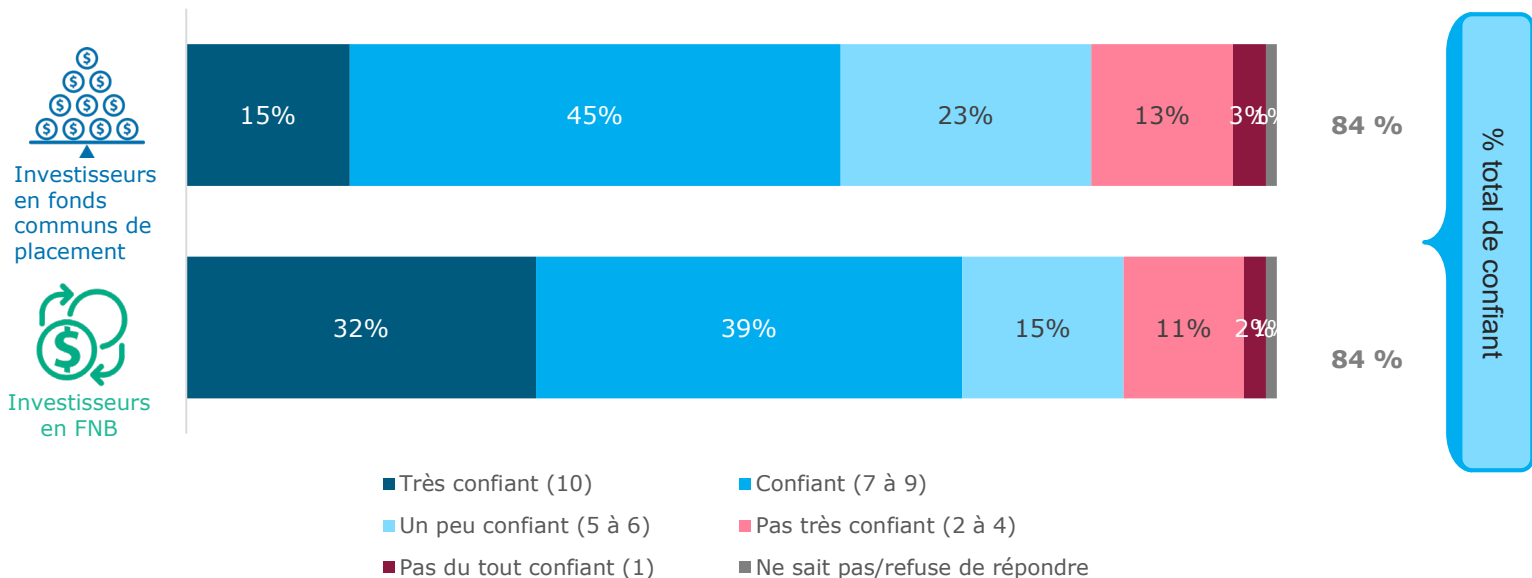
■ Très confiant (10) ■ Confiant (7 à 9) ■ Un peu confiant (5 à 6)
 ■ Pas très confiant (2 à 4) ■ Pas du tout confiant (1) ■ Ne sait pas/refuse de répondre

Q39. Maintenant, j'aimerais vous poser une question sur les frais ou commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement. Dans l'ensemble, à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « très confiant », à quel point avez-vous confiance en vos connaissances des frais ou commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement? Base : fonds communs de placement N=1024

Confiance dans la connaissance du paiement des frais

Les investisseurs en FNB ont également une grande confiance dans leurs connaissances des frais qu'ils paient.

- Comme pour les investisseurs en fonds communs de placement, plus des quatre cinquièmes (84 %) des investisseurs en FNB ont confiance en leur connaissance des frais qu'ils paient.
- Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles que les investisseurs en fonds communs de placement de dire qu'ils sont très confiants (32 % vs 15 %).
- Les jeunes investisseurs sont plus susceptibles de dire qu'ils sont très confiants (37 %) que ceux de 45 à 64 ans (29 %) et de 65 ans et plus (27 %).

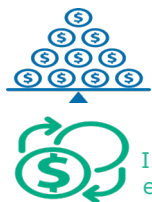


Q39. Maintenant, j'aimerais vous poser une question sur les frais ou commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement/FNB. Dans l'ensemble, à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « très confiant », à quel point avez-vous confiance en vos connaissances des frais ou commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement/FNB? Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500

Sources de l'information sur les frais

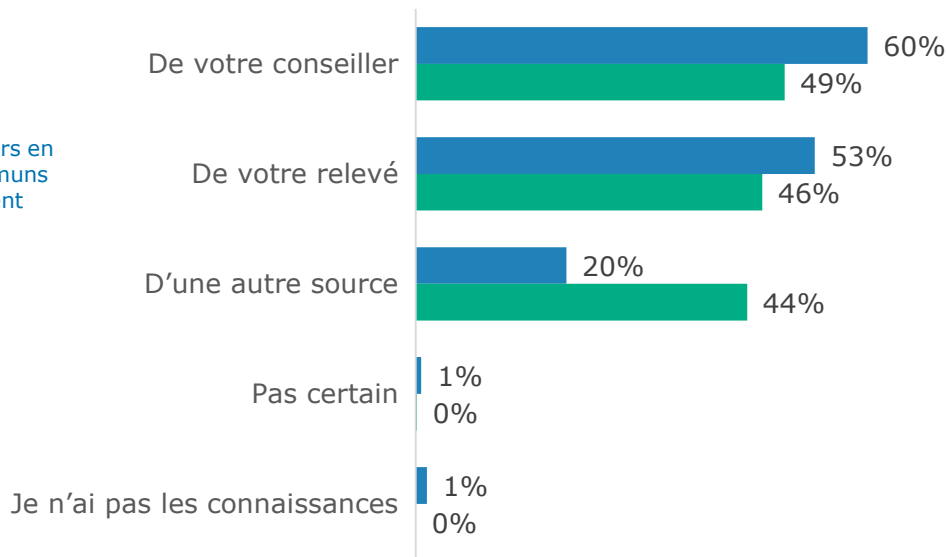
Les investisseurs en fonds communs de placement sont plus susceptibles d'obtenir l'information d'un conseiller.

- Les investisseurs en fonds communs de placement obtiennent l'information sur les frais de leur conseiller (60 %) ou, dans une moindre mesure, de leurs relevés (53 %). Les investisseurs qui connaissent bien les fonds communs de placement sont moins susceptibles de compter sur un conseiller (53 %) et plus susceptibles de compter sur leurs relevés (55 %). Les investisseurs âgés sont plus susceptibles de compter sur un conseiller (45 à 64 ans 61 %, 65 ans et + 67 %).
- Les investisseurs en FNB obtiennent leur information de nombreuses sources, avec 49 % d'entre eux nommant le conseiller, 46 % leurs relevés et 44 % une source différente. Les investisseurs qui connaissent bien les FNB sont plus susceptibles d'utiliser d'autres sources (58 %) et moins susceptibles de dépendre d'un conseiller ou des relevés (39 % pour les deux). Les jeunes investisseurs (60 %) et les hommes (51 %) sont également plus susceptibles de compter sur d'autres sources.



Investisseurs en
fonds communs
de placement

Investisseurs
en FNB



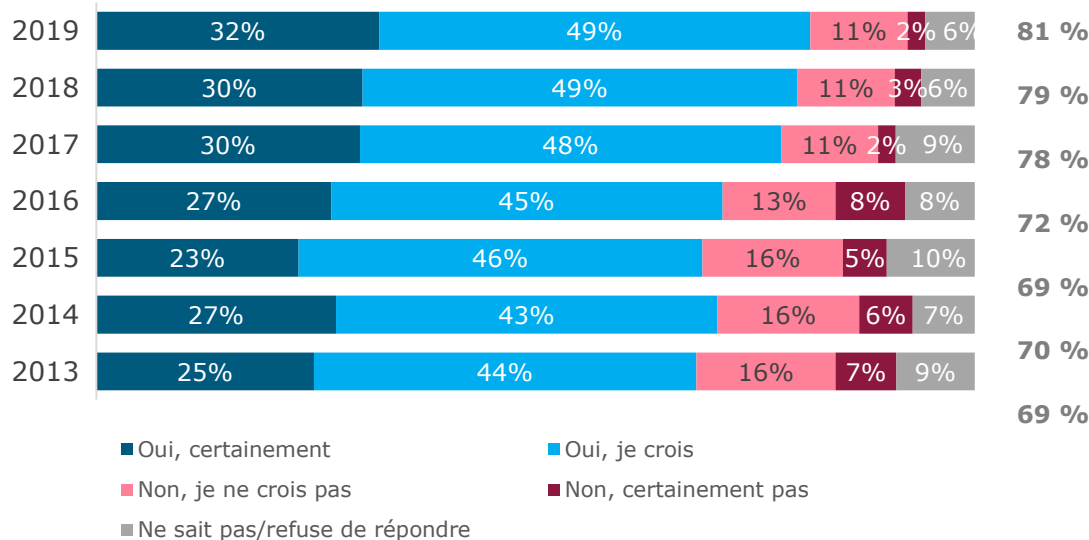
Structure de rémunération des conseillers

Les quatre cinquièmes des investisseurs en fonds communs de placement croient payer une commission de suivi à leur conseiller.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- La croyance de la structure de rémunération pour les acquisitions de fonds communs de placement visant à payer leur conseiller continue sa lente croissance, soit une hausse de 2 % depuis l'année dernière et de 9 % depuis 2016.
- Parmi les personnes qui connaissent bien les fonds communs de placement, 41 % d'entre elles sont certaines de leurs connaissances.
- Les personnes de 18 à 44 ans (24 %) et les femmes (22 %) sont moins certaines vis-à-vis de ces connaissances.



% total de oui

Q44. D'après ce que vous savez, est-ce qu'une partie des frais facturés avec les fonds communs de placement dans lesquels vous investissez servent à rémunérer votre conseiller financier ou la société de votre conseiller? Diriez-vous...? Base – fonds communs de placement acquis d'un conseiller : fonds communs de placement N=844

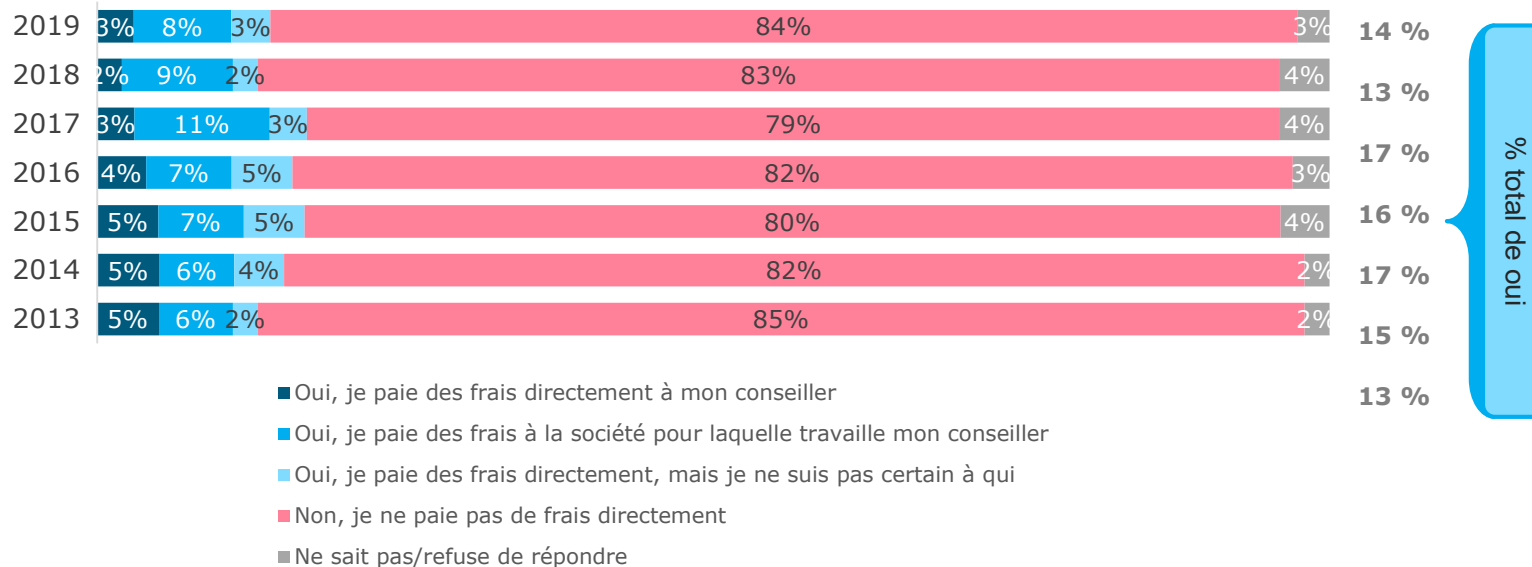
Paie ment des frais directs

Près d'un investisseur en fonds communs de placement sur dix paie des frais directs à son conseiller ou sa société.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Le nombre d'investisseurs en fonds communs de placement qui affirment payer des frais directs est resté constant, soit 14 % cette année comparativement à 13 % l'année dernière.
- Les personnes de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'affirmer payer des frais directs (23 %) que les personnes de 18 à 44 ans (8 %).



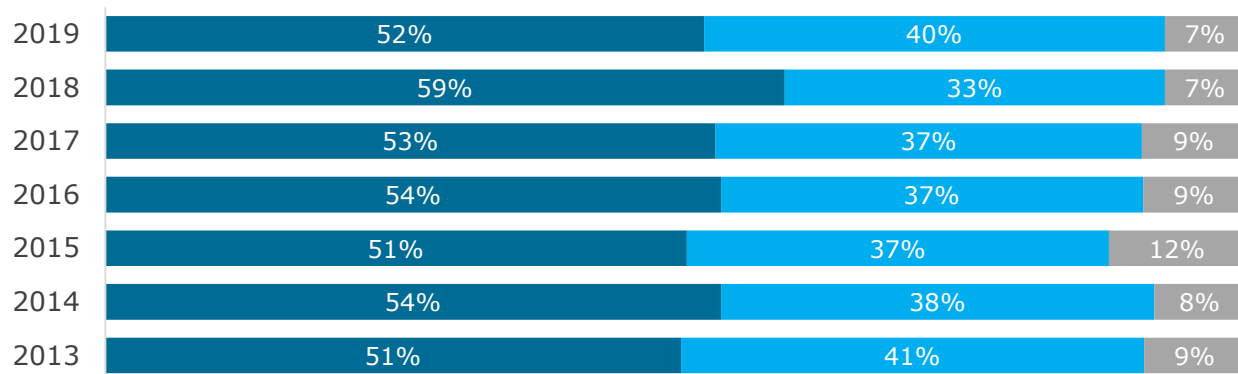
Préférences vis-à-vis du modèle de rémunération

La préférence vis-à-vis du paiement au moyen de frais de fonds communs de placement a connu une légère baisse.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- La plupart des investisseurs avec un conseiller continuent de préférer le payer au moyen de frais de fonds communs de placement. Ce pourcentage a diminué de 59 % l'année dernière à 52 % cette année, soit un retour aux niveaux de 2017.
- Les résultats sont semblables à l'échelle des groupes démographiques.



- Je préfère que mon conseiller soit payé au moyen de frais de fonds communs de placement que de réduire mon rendement du capital investi.
- Je préfère que mon conseiller me facture directement des frais pour des services consultatifs continus.
- Ne sait pas

Préférences vis-à-vis du modèle de rémunération

Les investisseurs en FNB sont divisés quant à leur modèle de rémunération privilégié.

- Un pourcentage presque égal d'investisseurs en FNB préfèrent que leur conseiller soit payé au moyen de frais (47 %) et se faire facturer des frais continus (46 %). Ce groupe est plus ouvert à des frais directs que les investisseurs en fonds communs de placement.
- Les personnes de 65 ans et plus préfèrent des frais directs (56 %), tandis que celles de 45 à 64 ans préfèrent payer au moyen de simples frais (53 %). L'opinion des personnes de 18 à 44 ans est plus divisée.



- Je préfère que mon conseiller soit payé au moyen de frais que de réduire mon rendement du capital investi.
- Je préfère que mon conseiller me facture directement des frais pour des services consultatifs continus.
- Ne sait pas



Besoins en information et relevés de placement

pollara
strategic insights

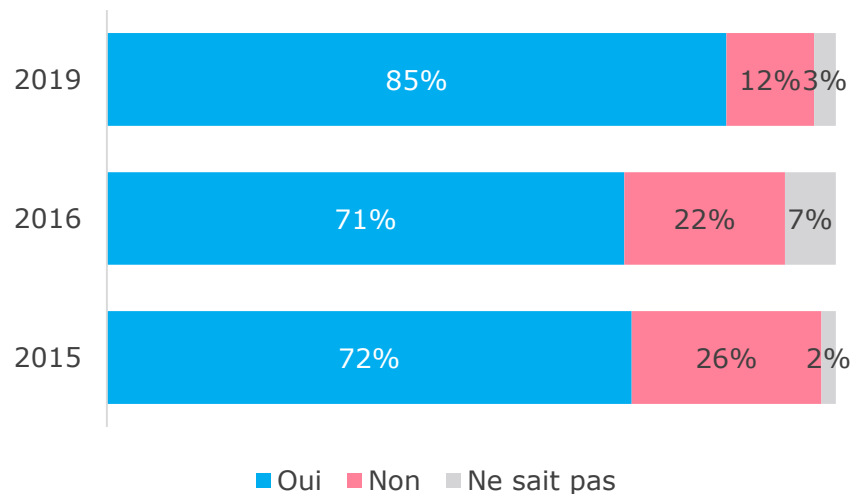
Souvenir d'avoir reçu des documents d'information sur le nouveau fonds commun de placement acquis

Plus des quatre cinquièmes des investisseurs se rappellent avoir reçu des documents d'information tels que des Aperçus du fonds.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Plus des quatre cinquièmes des acquéreurs de fonds communs de placement se rappellent avoir reçu des Aperçus du fonds, soit une hausse de quatorze points depuis la dernière fois qu'on a analysé cet élément en 2016.
- Les investisseurs qui connaissent bien les fonds communs de placement sont plus susceptibles d'affirmer avoir reçu des documents d'information tels que des Aperçus du fonds (89 %).
- Les jeunes investisseurs sont plus susceptibles de se rappeler avoir reçu ces renseignements (93 %) comparativement à ceux de 45 à 64 ans (83 %) et de 65 ans et plus (76 %).

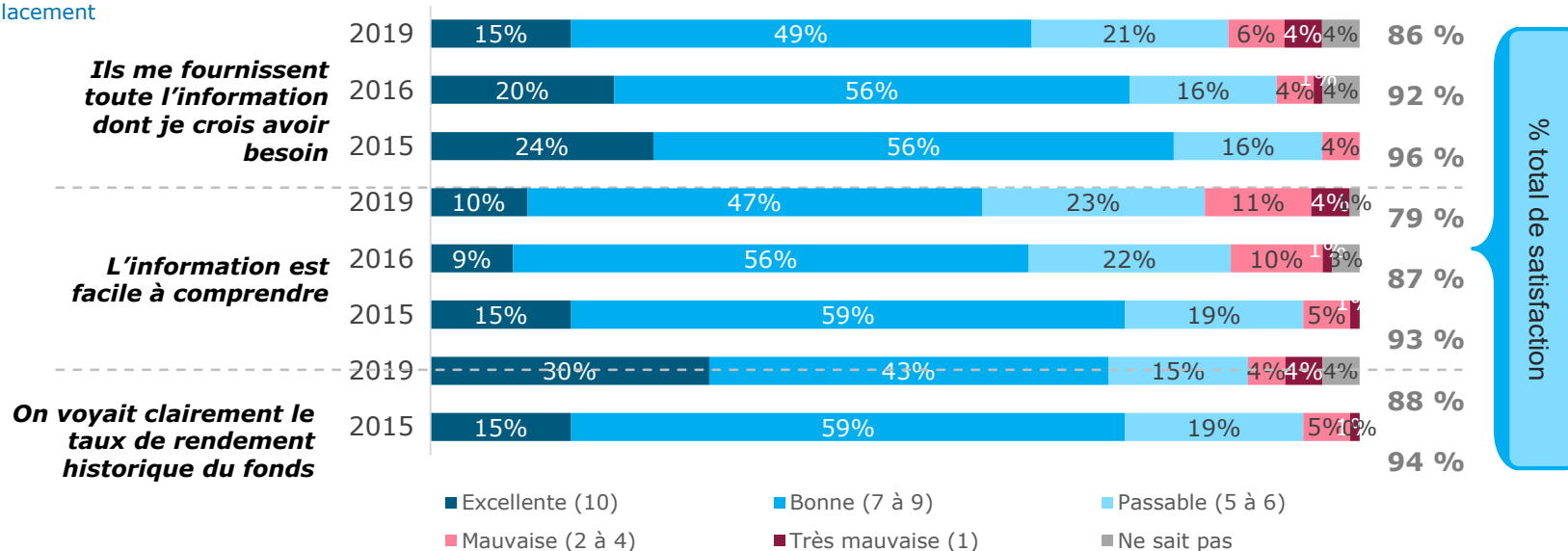


Qualité des documents d'information reçus sur le nouveau fonds commun de placement acquis

La satisfaction vis-à-vis des documents concernant les nouvelles acquisitions d'un fonds commun de placement a connu une légère baisse.



- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de se montrer plus judicieux concernant l'information contenue dans les Aperçus du fonds depuis le lancement de MRCC2. Ils sont moins susceptibles de considérer l'information reçue comme étant complète, avec 86 % d'entre eux qui accordent une cote positive par rapport à 92 % en 2016.
- Lorsqu'on parle de la facilité de compréhension de l'information, la satisfaction a baissé, d'une cote positive de 87 % en 2016 à 79 % cette année.
- Bien que la vaste majorité croit que l'information indique clairement le taux de rendement historique du fonds (88 %), il s'agit d'une diminution par rapport à 94 % lors de la dernière analyse en 2015.

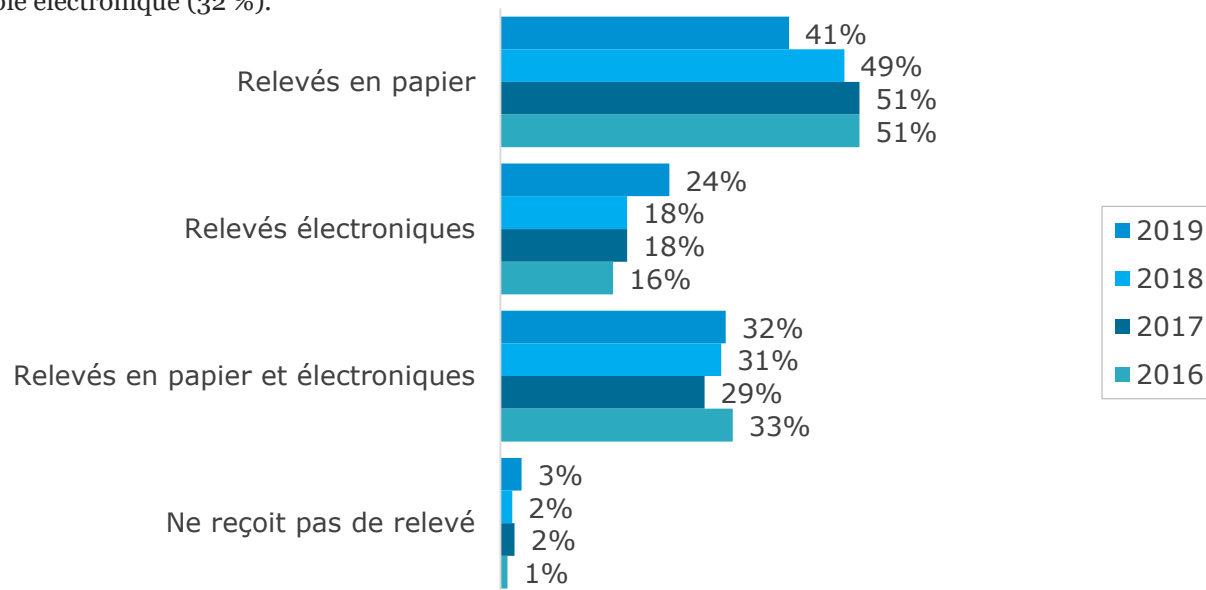


Forme des relevés de comptes de fonds communs de placement reçus

Les relevés en papier pour les comptes de fonds communs de placement continuent de constituer la forme la plus populaire.



- Presque tous les investisseurs en fonds communs de placement se rappellent avoir reçu des relevés de leurs comptes, avec seulement 3 % d'entre eux qui affirment ne pas en avoir reçus.
- Bien que 41 % des conseillers en fonds communs de placement continuent de recevoir leurs relevés uniquement en papier, on constate une baisse de dix points depuis le début de l'analyse en 2016. Inversement, le nombre d'investisseurs en fonds communs de placement n'ayant reçu que des relevés électroniques augmente de huit points à 24 %.
- Les personnes de 18 à 44 ans sont moins susceptibles de recevoir des relevés uniquement en papier (33 %) et sont plus susceptibles de les recevoir par voie électronique (32 %).



Forme des relevés de comptes de fonds communs de placement reçus

Les relevés électroniques sont plus populaires auprès des investisseurs en FNB.

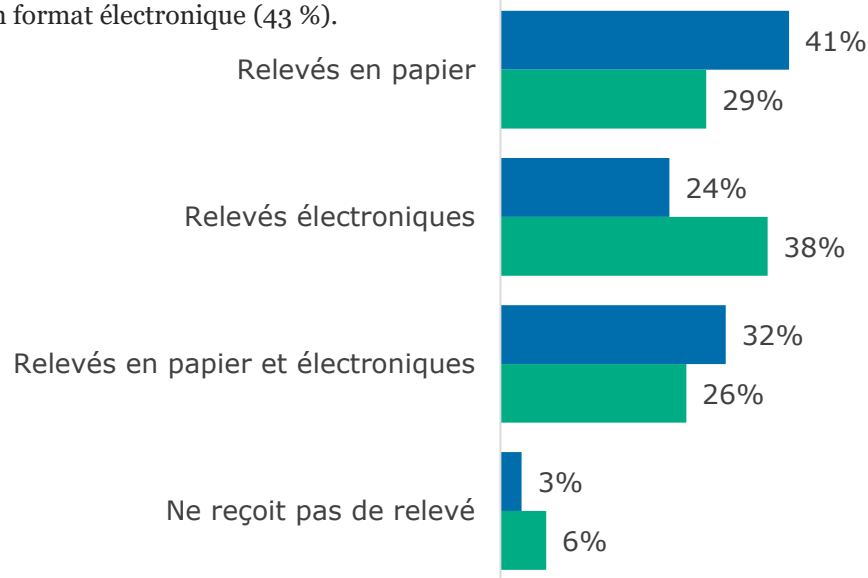


Investisseurs en
fonds communs
de placement



Investisseurs
en FNB

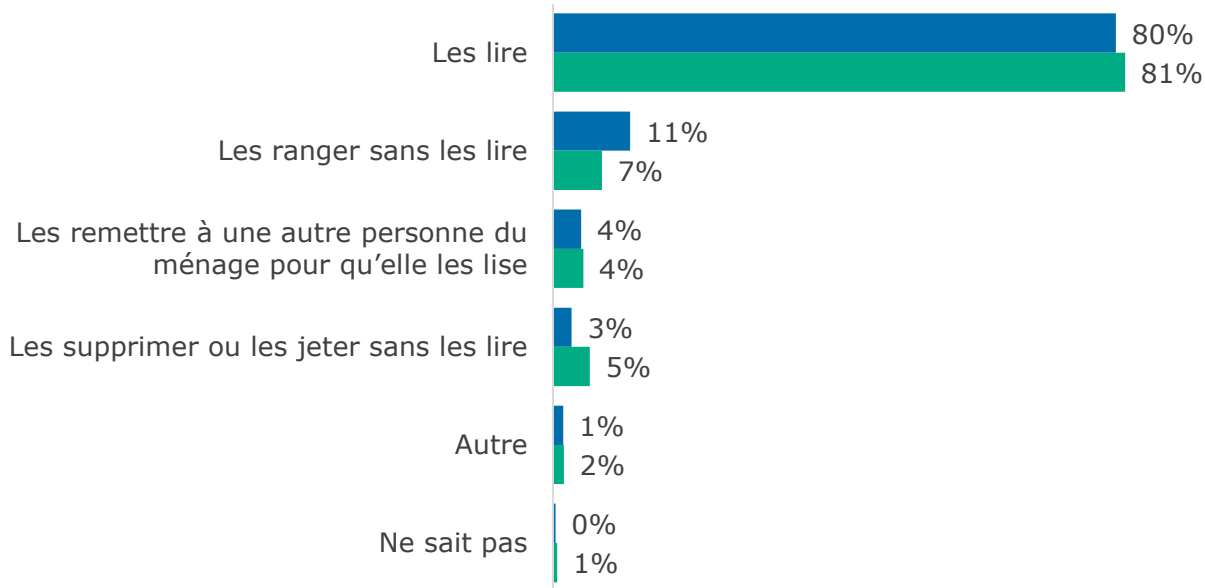
- La plupart des investisseurs en FNB se rappellent avoir reçu des relevés pour leurs comptes, avec seulement 6 % d'entre eux qui affirment ne pas en avoir reçus.
- Le tiers (38 %) des investisseurs en FNB ne reçoivent que des relevés électroniques, tandis que 26 % d'entre eux reçoivent des relevés à la fois en papier et électroniques. Ils ne sont que 29 % à compter uniquement sur les relevés en papier.
- Les personnes de 65 ans et plus sont les plus susceptibles de recevoir uniquement des relevés en papier (41 %), tandis que les personnes de 18 à 44 ans sont les plus susceptibles de dépendre uniquement des relevés électroniques (48 %).
- Les femmes sont également plus susceptibles de recevoir des relevés en papier (43 %), tandis que les hommes sont plus susceptibles de les obtenir en format électronique (43 %).



Forme des relevés de comptes de fonds communs de placement reçus

La plupart des investisseurs lisent leurs relevés.

- Une grande majorité des investisseurs, peu importe le produit dans lequel ils investissent, lisent les relevés à leur réception.



Se rappeler/lire le relevé des frais et du rendement (MRCC2)

Bien que les investisseurs se rappellent avoir reçu leurs relevés annuels des frais et du rendement (MRCC2) cette année, les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de les avoir lus.

- La plupart des investisseurs se rappellent avoir reçu et lu leurs relevés cette année.
- Près des trois quarts des investisseurs tant en fonds communs de placement (74 %) qu'en FNB (75 %) se rappellent avoir reçu leurs relevés MRCC2; parmi eux, les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de les avoir lus (71 %) que les investisseurs en fonds communs de placement (63 %), ce qui signifie que parmi le groupe total, 47 % des investisseurs en fonds communs de placement et 53 % des investisseurs en FNB se rappellent avoir lu le ou les relevés annuels de cette année.
- Les personnes qui connaissent bien leurs fonds sont plus susceptibles d'avoir lu les relevés (71 % pour les fonds communs de placement, 77 % pour les FNB).

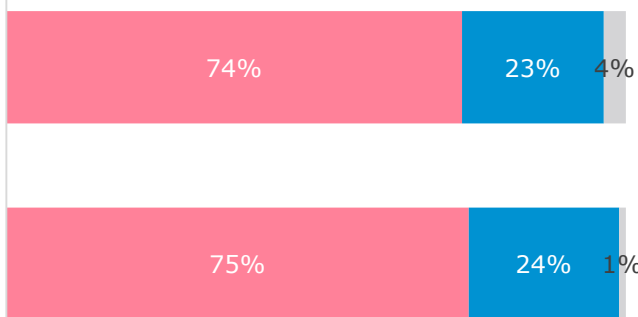
Je me rappelle avoir reçu les relevés



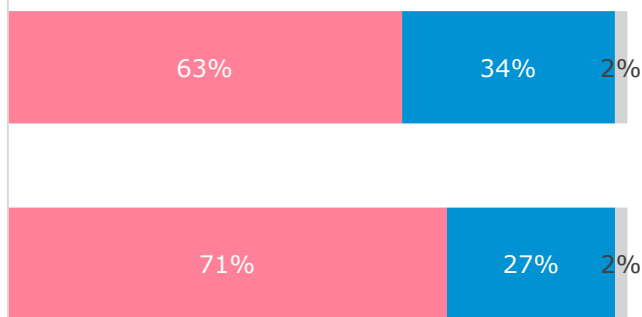
Investisseurs
en fonds
communs de
placement



Investisseurs
en FNB



J'ai lu les relevés



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas/refuse de répondre

Q50. Vous rappelez-vous avoir reçu un ou plusieurs relevés annuels des frais et du rendement pour vos placements cette année?

Q51. Avez-vous lu le ou les relevés annuels des frais et du rendement que vous avez reçus pour vos placements cette année? Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500

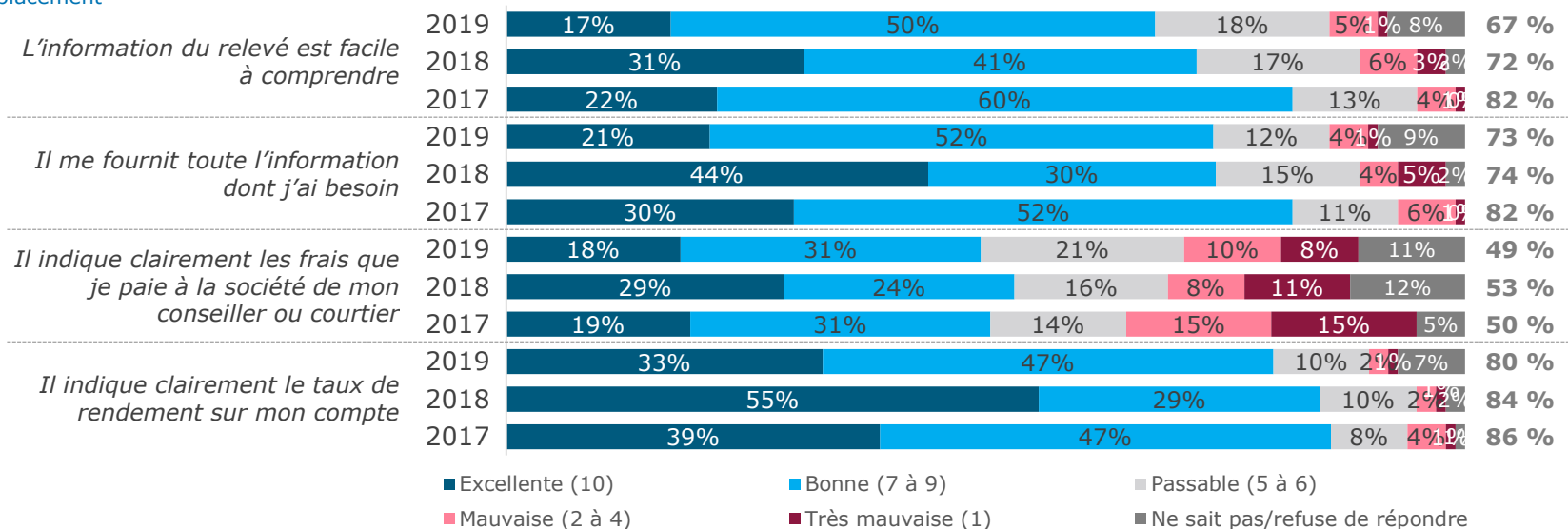
Cote des relevés annuels

La satisfaction envers les relevés a baissé un peu cette année, ce qui ajoute à la baisse considérable de 2018.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Tandis que les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir une opinion positive de leurs relevés, la satisfaction a connu une légère baisse par rapport à l'année dernière, avec des pointages beaucoup plus bas qu'en 2017.
- Malgré les pointages globaux à peine moins positifs cette année comparativement à l'année dernière, les investisseurs ont une opinion moindre de leurs relevés – ils sont plus susceptibles d'accorder à chacun de ces facteurs une cote « bonne » plutôt qu'« excellente » cette année. Cette situation concerne l'ensemble des facteurs.



% total de bonne/excellente

Qualité des documents d'information

Les investisseurs en FNB se sentent un peu plus confiants vis-à-vis de la facilité de compréhension et de l'information concernant les frais.

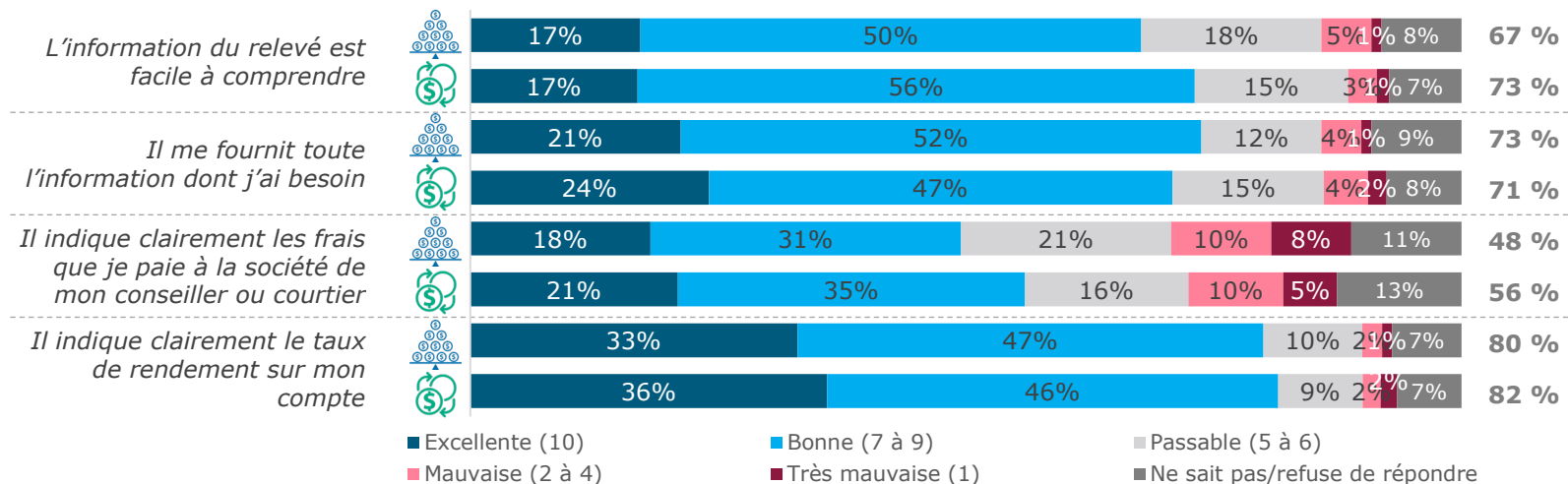


Investisseurs
en fonds
communs
de placement



Investisseurs
en FNB

- Les investisseurs en FNB partagent l'opinion des investisseurs en fonds communs de placement en ce qui concerne l'obtention de l'information dont ils ont besoin, soit constater le taux de rendement sur le compte.
- Cependant, les investisseurs en FNB sont d'une opinion un peu plus positive que les investisseurs en fonds communs de placement sur le plan de la facilité de compréhension des relevés et le fait que le relevé indique les frais payés.



% total de bonne/excellente

Q52 à Q55. À l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « très mauvaise » et 10 signifie « excellente », veuillez coter la qualité des documents d'information reçus à propos de vos placements dans chacun des domaines suivants. Base : les personnes qui se rappellent avoir reçu leur relevé annuel pour le compte de fonds communs de placement cette année Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500

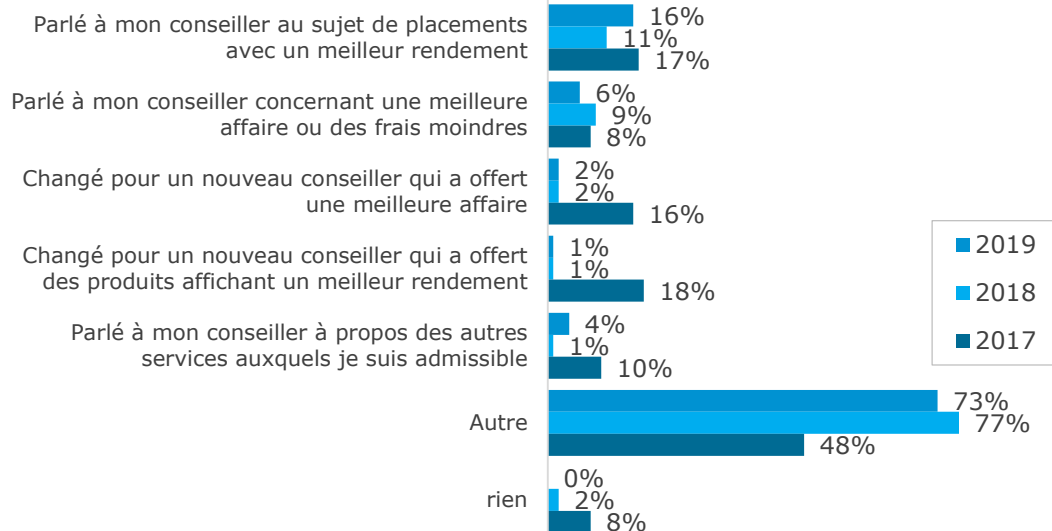
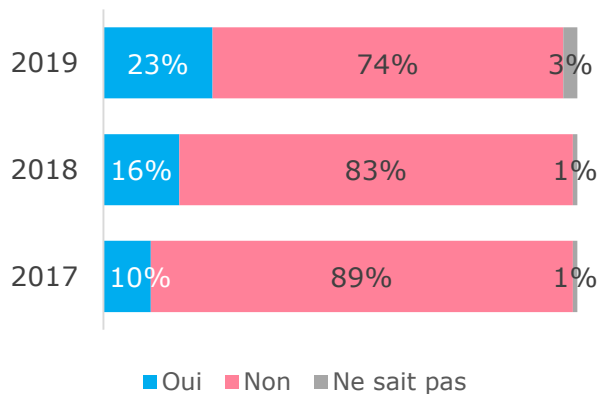
Mesures prises en raison des changements

Les nouveaux renseignements des relevés a occasionné la prise de mesures par le quart des investisseurs en fonds communs de placement.



- Le quart des investisseurs en fonds communs de placement sont d'avis que l'information sur leurs relevés a provoqué l'adoption d'un changement. Bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité, on parle d'une hausse considérable depuis le lancement de MRCC2 en 2017 (augmentation de treize points). Parmi les options offertes aux personnes qui ont apporté un changement, la plupart ont parlé à leur conseiller concernant différents placements cette année et un nombre moindre d'entre elles ont changé de conseiller. Les investisseurs qui procèdent à d'« autres » changements achètent/vendent/modifient des fonds particuliers ou posent des questions à leur conseiller.
- Les personnes qui connaissent bien les fonds communs de placement étaient plus susceptibles de procéder à un changement (27 %) comparativement à celles qui les connaissent moins (9 %).

Les nouveaux renseignements entraînent un changement



Q56. Ces nouveaux renseignements vous ont-ils incité à prendre des mesures concernant votre compte? Base : les personnes qui ont lu leur relevé annuel pour le compte de fonds communs de placement cette année
Base : fonds communs de placement N=1024

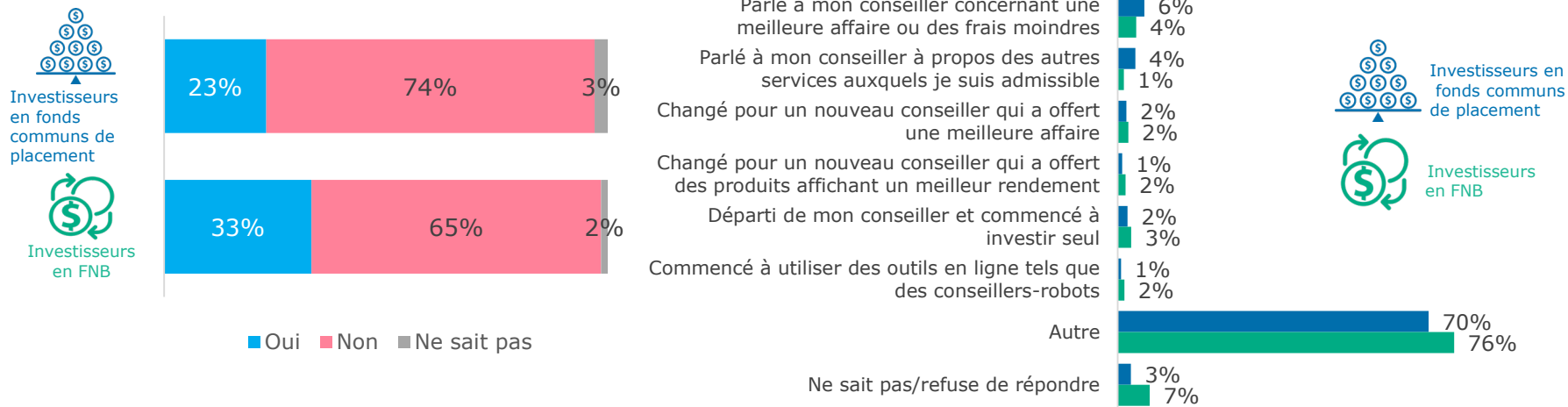
Q57. Quelles mesures avez-vous prises? Base – les personnes qui ont pris des mesures : fonds communs de placement N=268

Mesures prises en raison des changements

Les investisseurs en FNB étaient plus portés à prendre des mesures en raison des renseignements.

- Le tiers des investisseurs en FNB ont procédé à un changement en raison de l'information contenue dans les relevés, ce qui est plus élevé que pour les investisseurs en fonds communs de placement.
- Les hommes sont plus susceptibles d'avoir apporté un changement que les femmes (36 % vs 23 %).
- Les investisseurs en FNB ont procédé à plusieurs changements, avec aucune option n'étant déclarée par 8 % d'entre eux.

Les nouveaux renseignements entraînent un changement



Q56. Ces nouveaux renseignements vous ont-ils incité à prendre des mesures concernant votre compte? Base : les personnes qui ont lu leur relevé annuel pour le compte de fonds communs de placement cette année
Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500

Q57. Quelles mesures avez-vous prises? Base – les personnes qui ont pris des mesures : fonds communs de placement N=268, FNB N=161

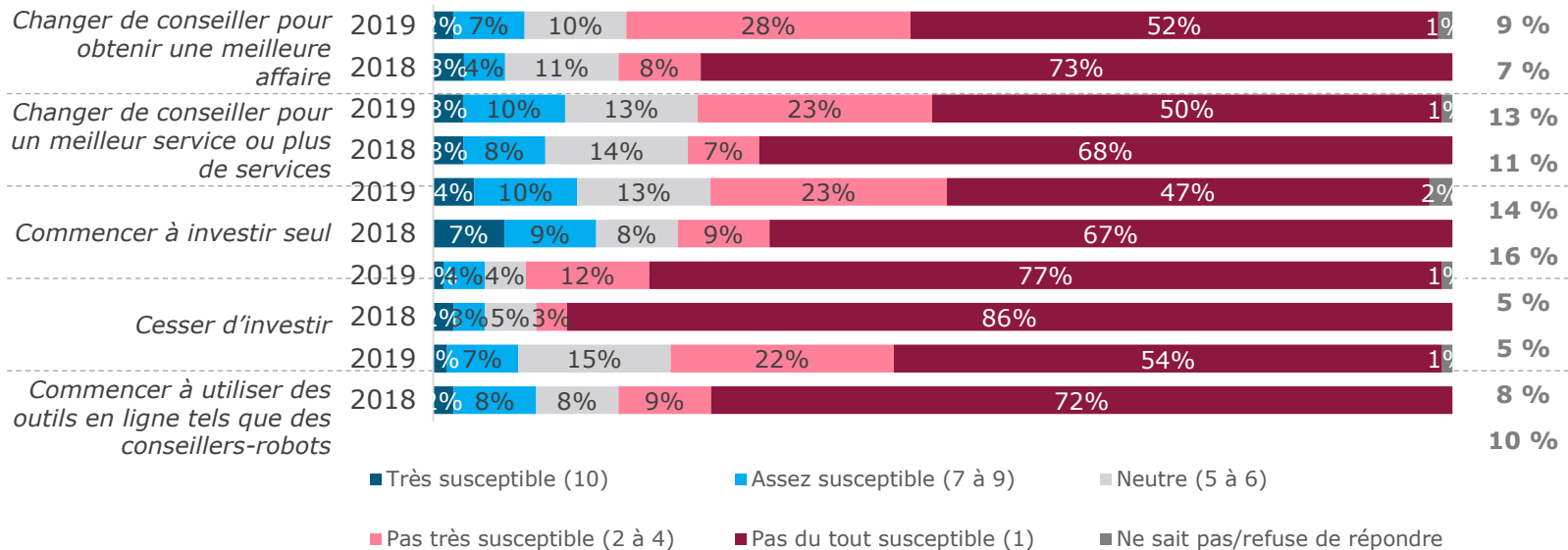
Probabilité de la prise de mesures

Bien que le quart des investisseurs en fonds communs de placement aient pris des mesures, ils sont très peu nombreux à être d'avis qu'ils adopteront d'autres mesures à la suite des nouvelles exigences en matière de déclaration.



- Très peu d'investisseurs en fonds communs de placement sont d'avis qu'ils prendront d'autres mesures en fonction de l'information du MRCC2 – les résultats sont semblables aux conclusions de l'année dernière concernant l'ensemble des mesures.

Investisseurs en fonds
communs de placement



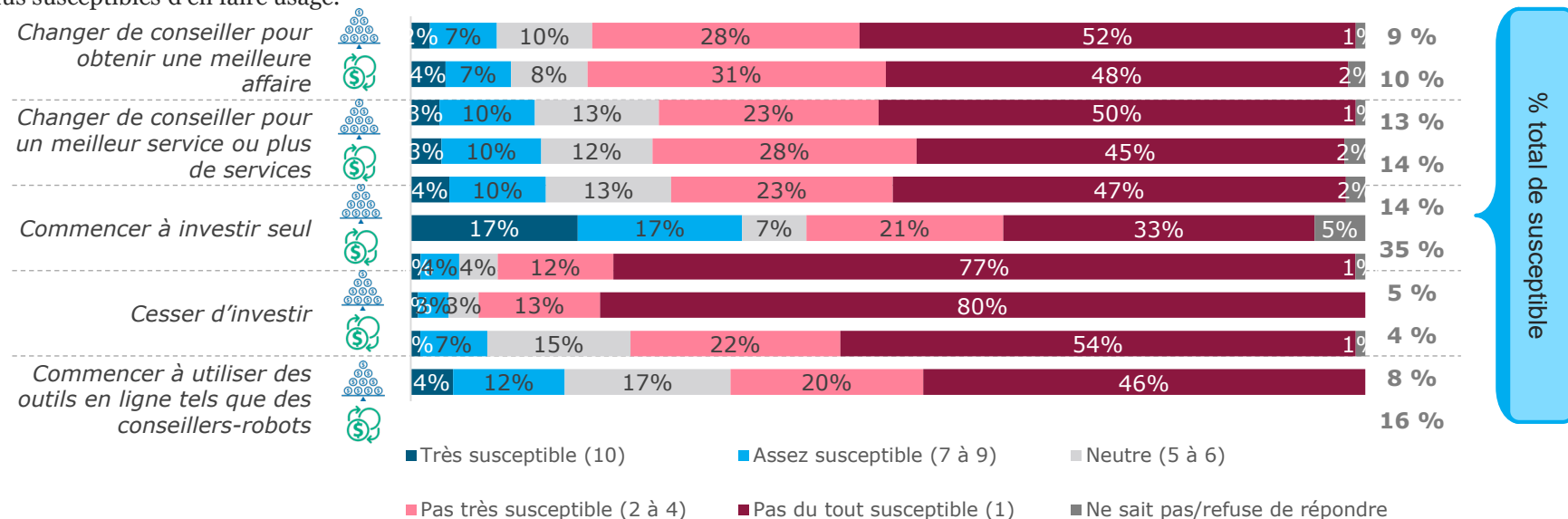
% total de susceptible

Q58 à Q62. En fonction des nouveaux renseignements que vous avez reçus sur les frais que vous payez, à quel point êtes-vous susceptible de réaliser chacune des mesures suivantes? Veuillez utiliser une échelle de 10 points, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout susceptible et 10 signifie que vous êtes très susceptible de réaliser chacune des mesures suivantes. | Base : les personnes qui ont lu leur relevé annuel pour le compte de fonds communs de placement cette année Base : fonds communs de placement N=1024

Probabilité de la prise de mesures

Les investisseurs en FNB pourraient commencer à investir seuls en raison des renseignements du MRCC2.

- Le tiers des investisseurs en FNB affirment que les renseignements du MRCC2 peuvent les inciter à investir seuls et 16 % d'entre eux indiquent qu'ils peuvent les inciter à commencer à utiliser des outils en ligne. Bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité, on parle d'une probabilité beaucoup plus élevée que pour les autres mesures ou que les investisseurs en fonds communs de placement sont susceptibles d'adopter.
- Les personnes qui connaissent bien les FNB sont les plus susceptibles d'investir seules (44 %), tout comme les personnes de 18 à 44 ans (45 %) et les hommes (40 %).
- Bien que les connaissances n'aient pas de répercussion sur l'utilisation des outils en ligne, les personnes de 18 à 44 ans (20 %) et les hommes (19 %) sont plus susceptibles d'en faire usage.



Q58. à Q62. En fonction des nouveaux renseignements que vous avez reçus sur les frais que vous payez, à quel point êtes-vous susceptible de réaliser chacune des mesures suivantes? Veuillez utiliser une échelle de 10 points, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout susceptible et 10 signifie que vous êtes très susceptible de réaliser chacune des mesures suivantes. Base : fonds communs de placement N=1024, FNB N=500



Connaissance des outils de placement numériques et attitudes envers ces outils

Connaissance et utilisation des sites Web de sociétés de courtage en ligne

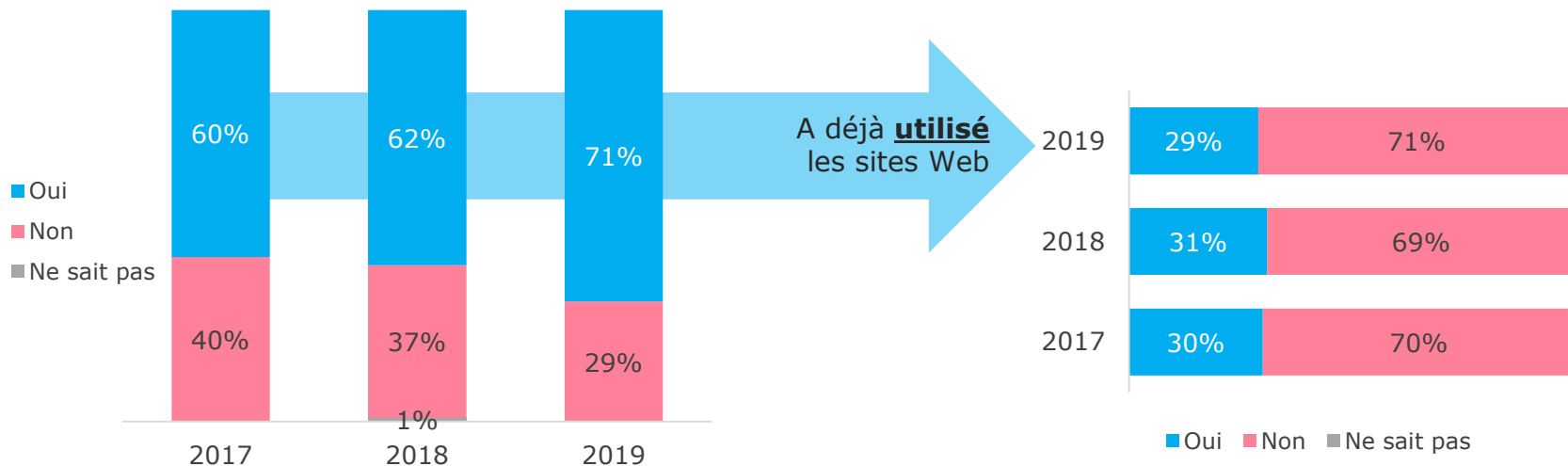
Bien que la connaissance des sociétés de courtage en ligne se soit accrue, l'utilisation reste constante.



- La connaissance des sociétés de courtage en ligne s'est accrue de neuf points cette année à 71 %. Cependant, l'utilisation reste constante à 29 % des personnes qui connaissent ces sites (21 % de l'ensemble des investisseurs en fonds communs de placement).
- Les hommes connaissent mieux (75 %) et utilisent plus (24 % des hommes qui investissent) les sites que les femmes (66 % et 15 % des femmes qui investissent).
- Les personnes à l'extérieur du Québec continuent de posséder une meilleure connaissance (78 % par rapport à 39 % des Québécois).

Connaissance des sites Web

qui vous permettent de faire une recherche sur les options de placement,
sans conseiller – ce qu'on appelle une société de courtage en ligne



Q12. Connaissiez-vous des sites Web qui vous permettent de faire votre propre recherche sur les options de placement, puis d'acheter le placement qui, selon vous, convient le mieux à vos besoins par le biais du site Web, et ce, sans obtenir l'aide d'un conseiller? On parle souvent ici d'une société de courtage en ligne ou d'un courtage à escompte. Base : fonds communs de placement N=1024

Q13. Avez-vous déjà utilisé ces sites Web? Base – les personnes qui connaissent les sociétés de courtage en ligne : fonds communs de placement N=716

Connaissance et utilisation des sites Web de sociétés de courtage en ligne

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir utilisé des sociétés de courtage en ligne.



Investisseurs
en FNB

- Bien que la connaissance des sociétés de courtage en ligne ne soit qu'un peu plus élevée chez les investisseurs en FNB (77 % par rapport à 71 % des investisseurs en fonds communs de placement), ceux qui les connaissent sont beaucoup plus susceptibles d'en avoir fait l'essai (67 % par rapport à 29 % des investisseurs en fonds communs de placement), ce qui signifie que 52 % de l'ensemble des investisseurs en FNB ont fait l'essai d'une société de courtage en ligne.
- Comme pour les investisseurs en fonds communs de placement, les hommes connaissent mieux (80 %) et sont plus susceptibles d'utiliser (56 % des hommes qui investissent) ces sites Web que les femmes (69 % et 39 % respectivement).

Connaissance des sites Web

*qui vous permettent de faire une recherche sur les options de placement,
sans conseiller – ce qu'on appelle une société de courtage en ligne*



Q12. Connaissez-vous des sites Web qui vous permettent de faire votre propre recherche sur les options de placement, puis d'acheter le placement qui, selon vous, convient le mieux à vos besoins par le biais du site Web, et ce, sans obtenir l'aide d'un conseiller? On parle souvent ici d'une société de courtage en ligne ou d'un courtage à escompte. Base : FNB N=500

Q13. Avez-vous déjà utilisé ces sites Web? Base – les personnes qui connaissent les sociétés de courtage en ligne : FNB N=402

Acquisitions faites avec des sociétés de courtage en ligne

Les investisseurs sont très susceptibles d'acheter des actions par le biais de sociétés de courtage en ligne.

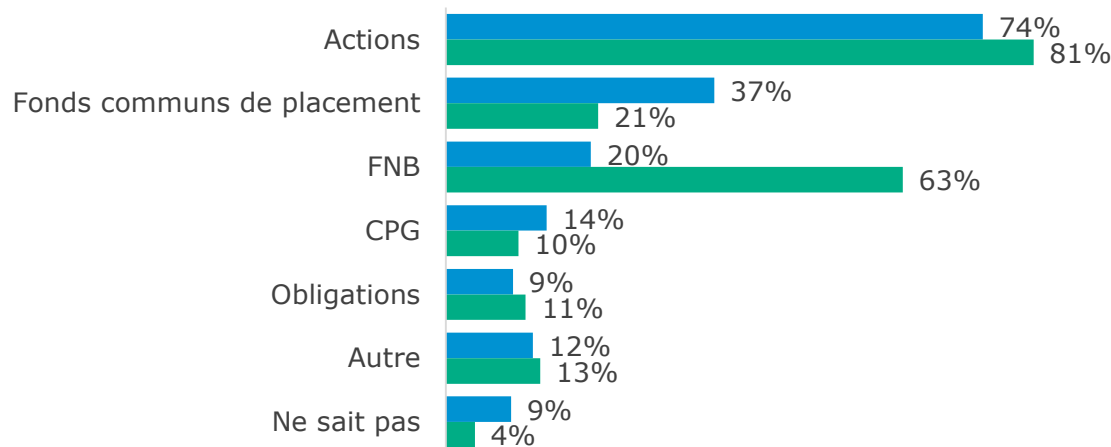


Investisseurs
en fonds
communs
de placement



Investisseurs
en FNB

- Les investisseurs à la fois en fonds communs de placement et en FNB qui ont utilisé des sociétés de courtage en ligne sont les plus susceptibles de faire l'acquisition d'actions par l'entremise de l'outil.
- Le tiers (37 %) des investisseurs en fonds communs de placement sont susceptibles d'avoir fait l'acquisition de fonds communs de placement par le biais de sociétés de courtage en ligne, tandis que les deux tiers (63 %) des investisseurs en FNB les ont utilisés pour faire l'acquisition de FNB.

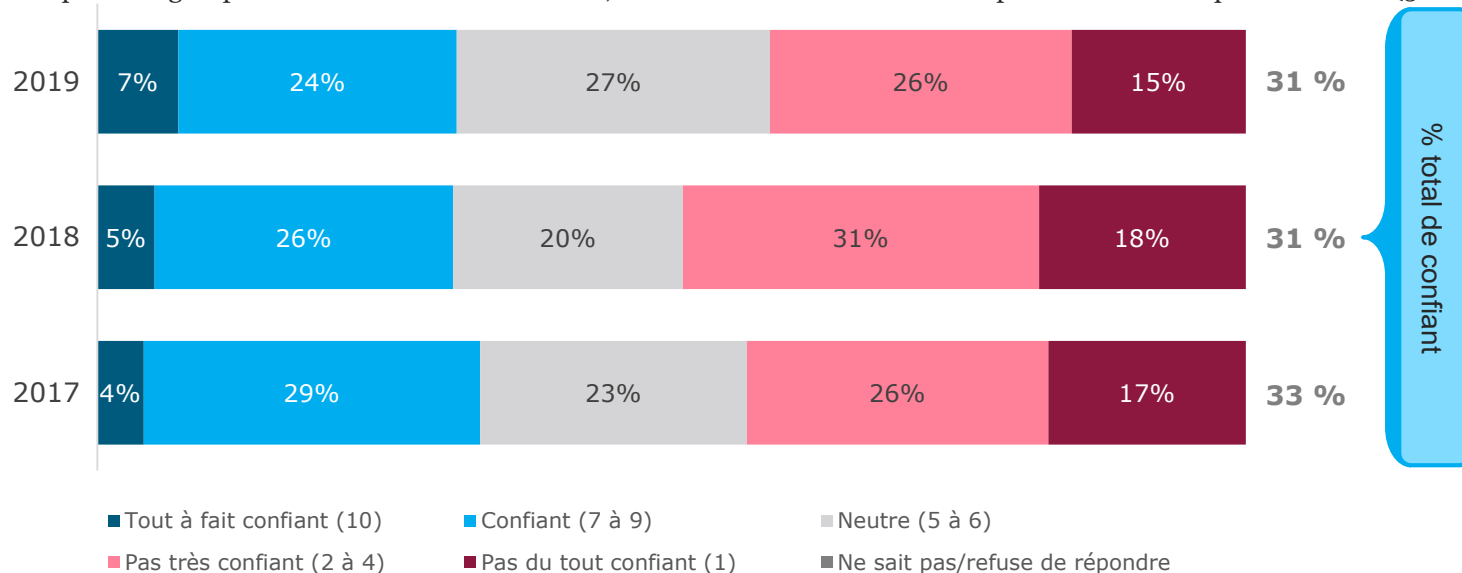


Confiance dans l'utilisation de sites Web de sociétés de courtage en ligne

Bien que la connaissance se soit accrue, ce n'est pas le cas de la confiance parmi les investisseurs en fonds communs de placement.



- Bien que les investisseurs en fonds communs de placement connaissent mieux les sociétés de courtage en ligne, la confiance parmi ceux qui les connaissent reste stable à 31 %.
- Parmi les personnes qui connaissent les fonds communs de placement, celles qui se sentent à l'aise d'utiliser les sociétés de courtage en ligne restent minoritaires (43 %). Cela dit, il s'agit d'une hausse par rapport à l'année dernière (31 % des investisseurs qui les connaissent se sentent à l'aise d'utiliser les sociétés de courtage en ligne).
- Bien qu'aucun groupe n'affiche une confiance élevée, encore une fois les hommes ont plus de confiance que les femmes (38 % vs 20 %).



Q15. Quel est votre degré de confiance vis-à-vis du choix et de l'acquisition de produits de placement seul au moyen d'un site Web qui vous permet de faire une recherche sur les placements et d'acheter des placements?

Base – les personnes qui connaissent les sociétés de courtage en ligne : fonds communs de placement N=716

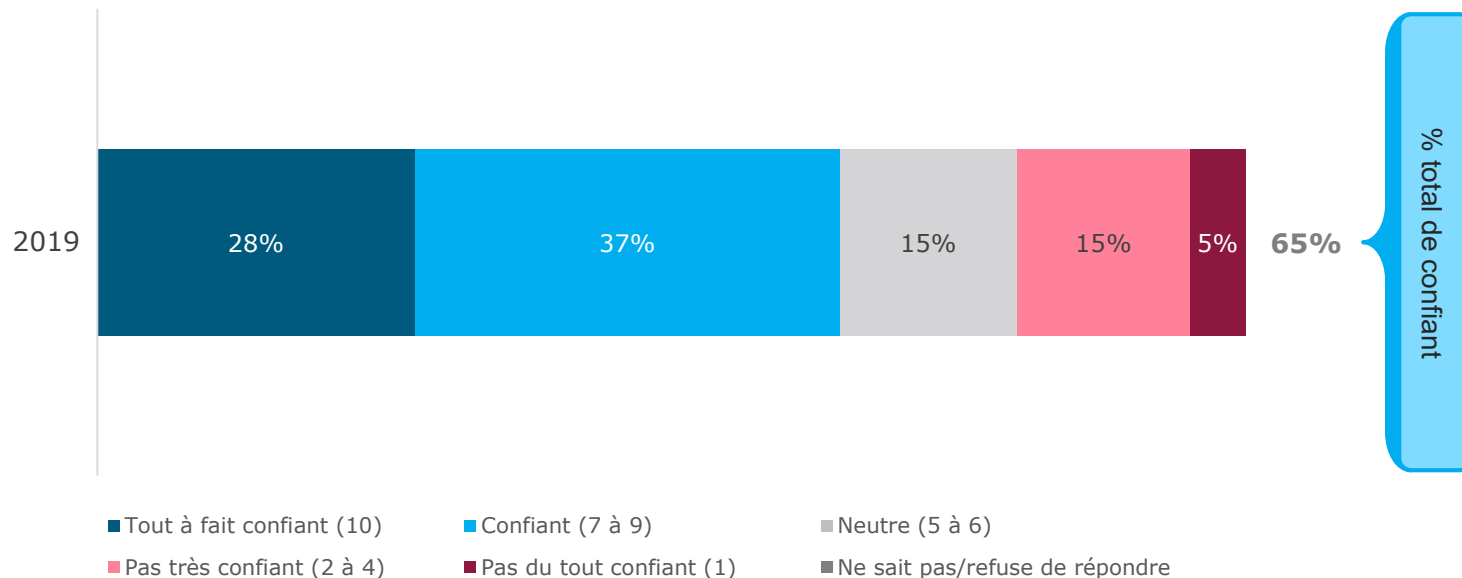
Confiance dans l'utilisation de sites Web de sociétés de courtage en ligne

Les investisseurs en FNB font beaucoup plus confiance à l'utilisation de sociétés de courtage en ligne.



Investisseurs
en FNB

- Les deux tiers des investisseurs en FNB qui connaissent les sociétés de courtage en ligne se sentent à l'aise de les utiliser (65 %), ce qui est beaucoup plus que les investisseurs en fonds communs de placement qui sont du même avis (31 %).
- Les personnes qui connaissent bien les FNB se sentent encore plus à l'aise d'utiliser cet outil (78 %).
- Les investisseurs de 18 à 34 ans (77 %) et les hommes (69 %) sont également les personnes avec le plus de confiance.



Q15. Quel est votre degré de confiance vis-à-vis du choix et de l'acquisition de produits de placement seul au moyen d'un site Web qui vous permet de faire une recherche sur les placements et d'acheter des placements?

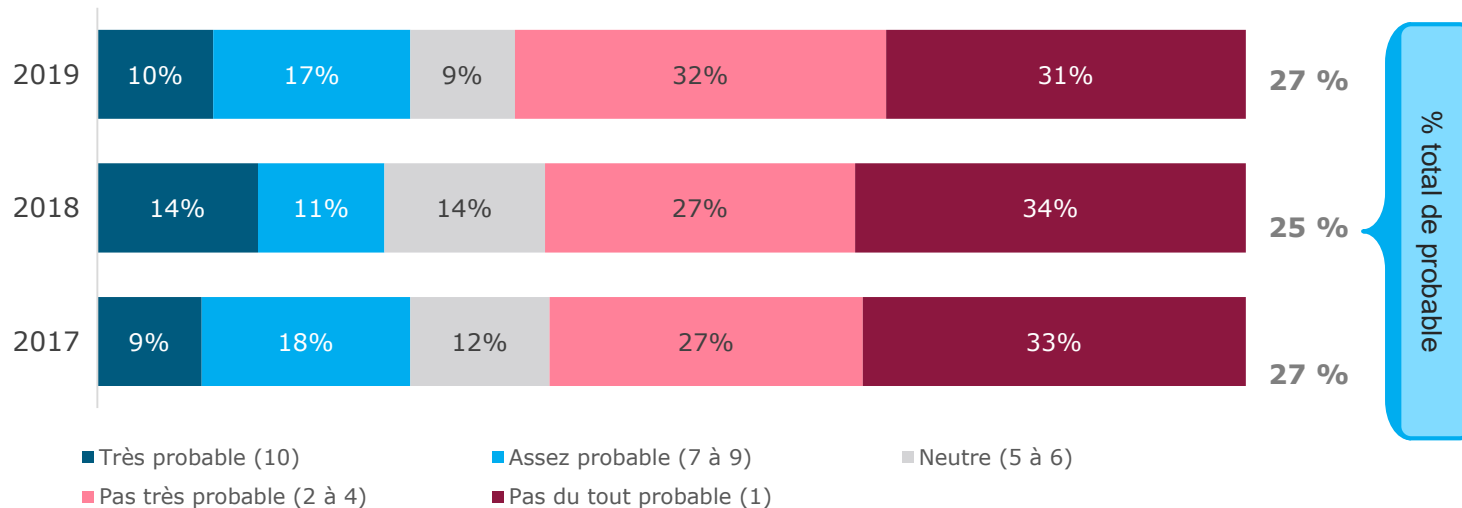
Base – les personnes qui connaissent les sociétés de courtage en ligne : FNB N=402

Probabilité d'utilisation de sites Web de sociétés de courtage en ligne

La probabilité que les investisseurs en fonds communs de placement utilisent des sociétés de courtage en ligne est stable.



- Un peu plus du quart (27 %) des investisseurs en fonds communs de placement sont d'avis qu'il est probable qu'ils utilisent des sociétés de courtage en ligne, ce qui est semblable à la conclusion de l'année dernière (25 %).
- Une fois de plus, bien que les personnes qui connaissent bien leurs fonds communs de placement soient plus susceptibles d'utiliser une société de courtage en ligne que celles qui les connaissent moins, elles ne sont que 35 % à être d'avis qu'il est probable qu'elles le fassent, ce qui représente une hausse par rapport à l'année dernière.

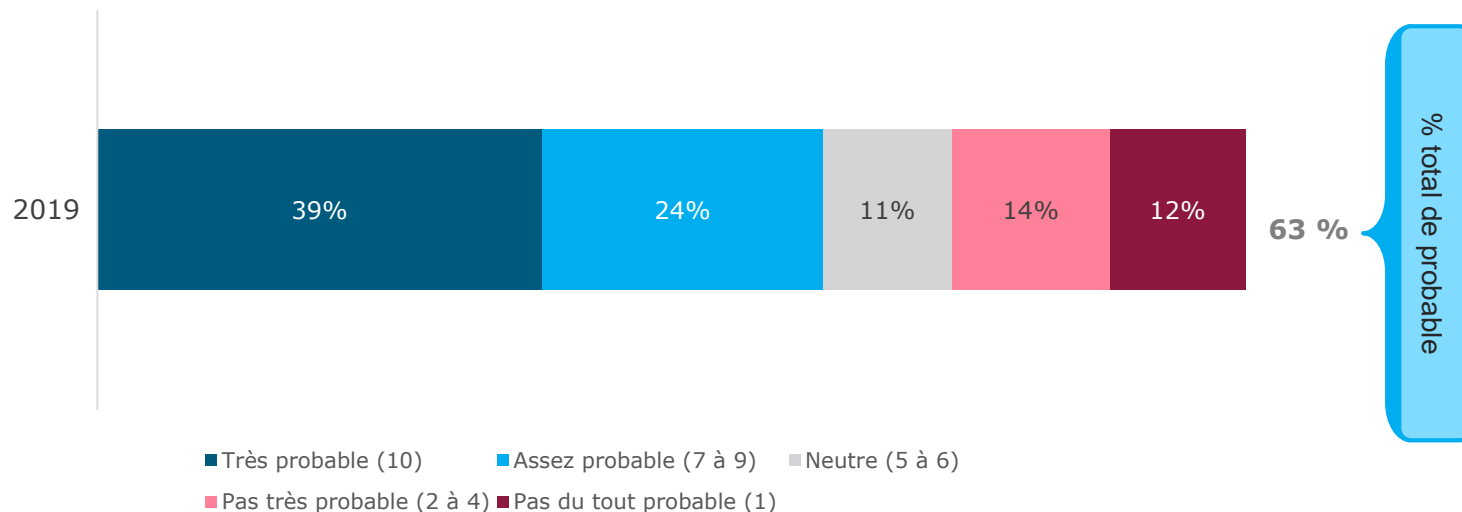


Probabilité d'utilisation de sites Web de sociétés de courtage en ligne

Les investisseurs en FNB sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser cet outil.



- Près des deux tiers des investisseurs en FNB qui connaissent les sociétés de courtage en ligne sont susceptibles de les utiliser, avec 39 % d'entre eux qui sont très susceptibles de le faire, ce qui est beaucoup plus élevé que les 27 % des investisseurs en fonds communs de placement qui sont du même avis.
- Les personnes qui considèrent bien connaître les FNB sont plus susceptibles d'utiliser cet outil (82 %), tout comme les hommes (68 % par rapport à 45 % des femmes).



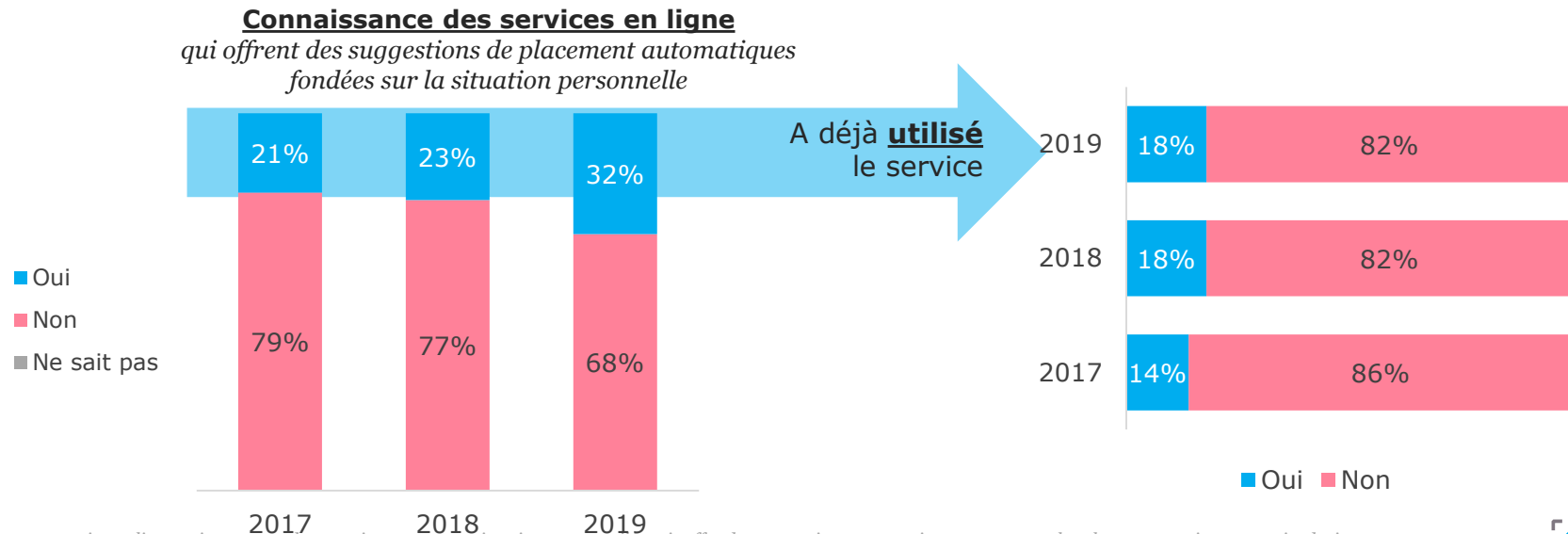
Connaissance et utilisation des conseillers-robots

Bien que la connaissance des conseillers-robots se soit accrue, ce n'est pas le cas de l'utilisation.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- La connaissance des conseillers-robots a poursuivi sa croissance chez les investisseurs en fonds communs de placement cette année, passant à 32 %, soit une hausse de neuf points depuis l'année dernière et de onze points depuis 2017.
- Il n'y a pas eu de hausse de l'utilisation de l'outil, avec 18 % des personnes qui le connaissent (ou 6 % des investisseurs en fonds communs de placement) qui en ont fait usage, ce qui se compare à l'année dernière, pour laquelle le même nombre de personnes qui le connaissent (18 %), ou 4 % des investisseurs en fonds communs de placement, ont utilisé l'outil.
- Bien que les personnes qui connaissent bien les fonds communs de placement soient plus susceptibles de les connaître (38 %), elles ne sont pas plus susceptibles de les utiliser (10 %).



Q17. Connaissez-vous un service en ligne qui vous pose des questions sur votre situation personnelle, puis offre des suggestions automatiques concernant les placements qui vous conviendraient, avec l'option de faire l'acquisition de ces placements par l'entremise de l'outil? On parle parfois de conseiller-robot. Base : fonds communs de placement N=1024

Q18. Avez-vous déjà utilisé ce service? Base – les personnes qui connaissent le service de conseiller-robot : fonds communs de placement N=265

Connaissance et utilisation des conseillers-robots

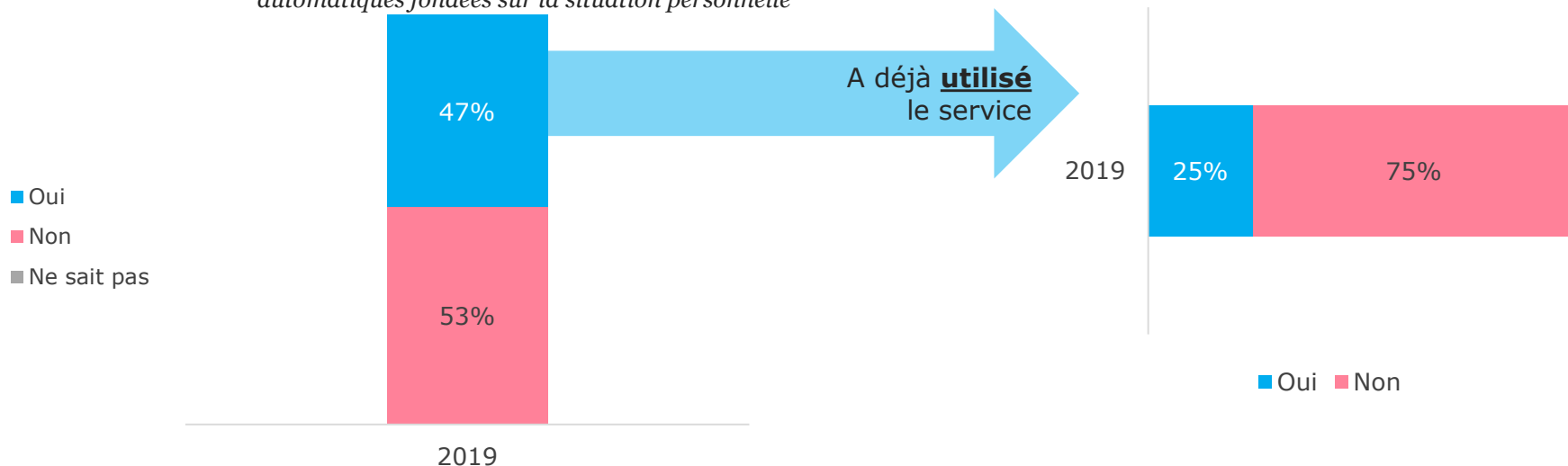
La connaissance et l'utilisation des conseillers-robots chez les conseillers en FNB sont également faibles.



Investisseurs
en FNB

- Bien que la connaissance et l'utilisation des conseillers-robots soient plus élevées parmi les investisseurs en FNB que les investisseurs en fonds communs de placement, quand même un peu moins de la moitié d'entre eux les connaissent (47 %) et uniquement le quart (25 %) de ceux qui les connaissent (ou 12 % des investisseurs en FNB) en ont utilisés.
- Comme pour les investisseurs en fonds communs de placement, les personnes qui connaissent bien les FNB sont plus susceptibles de connaître les conseillers-robots (59 %), mais elles ne sont pas plus susceptibles de les avoir utilisés (26 %).

Connaissance des services en ligne
*qui offrent des suggestions de placement
automatiques fondées sur la situation personnelle*



Q17. Connaissez-vous un service en ligne qui vous pose des questions sur votre situation personnelle, puis offre des suggestions automatiques concernant les placements qui vous conviendraient, avec l'option de faire l'acquisition de ces placements par l'entremise de l'outil? On parle parfois de conseiller-robot. Base : FNB N=500
Q18. Avez-vous déjà utilisé ce service? Base – les personnes qui connaissent le service de conseiller-robot : FNB N=234

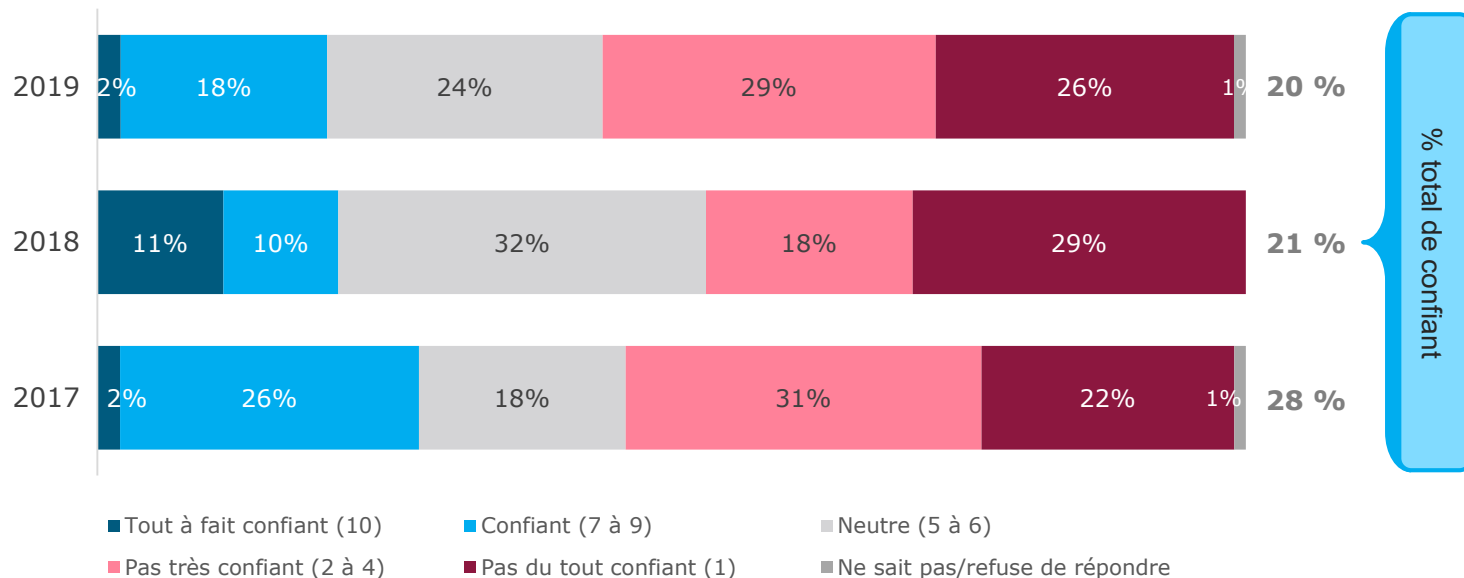
Confiance dans l'utilisation des conseillers-robots

La confiance dans les conseillers-robots n'a pas augmenté avec la connaissance.



Investisseurs en
fonds communs
de placement

- Bien que la connaissance des conseillers ait augmenté, le pourcentage d'investisseurs en fonds communs de placement qui sont à l'aise de les utiliser reste le même cette année (20 %). Le pourcentage de personnes qui se sentent très à l'aise a également baissé aux niveaux de 2017 (2 %).
- Bien que les personnes de 18 à 44 ans et les hommes soient plus à l'aise avec cet outil que les investisseurs âgés et les femmes, leur confiance reste plutôt basse (27 % et 21 % respectivement).



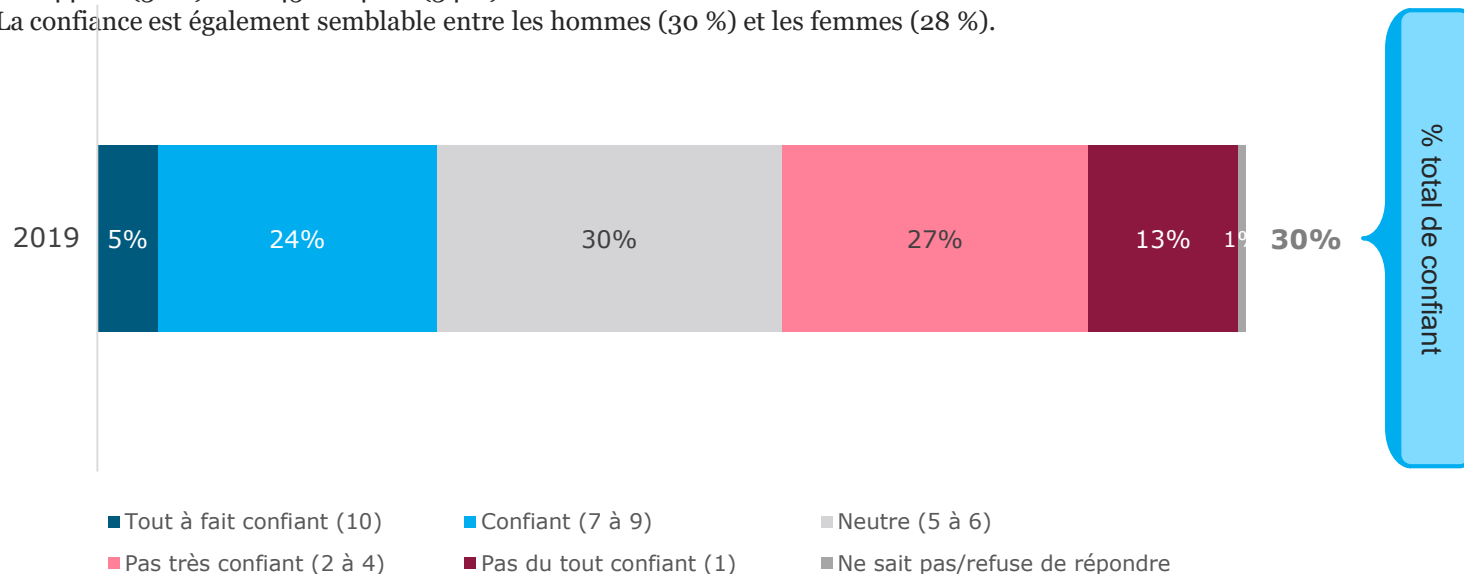
Confiance dans l'utilisation des conseillers-robots

Les investisseurs en FNB n'ont pas une très grande confiance en l'utilisation des conseillers-robots.



Investisseurs
en FNB

- Il n'y a que trois investisseurs en FNB sur dix qui se sentent à l'aise d'utiliser des conseillers-robots, avec 40 % d'entre eux qui ne sont pas à l'aise. Bien qu'il s'agisse d'un taux plus élevé que la confiance démontrée par les investisseurs en fonds communs de placement, il est plus bas que celui affiché pour les sociétés de courtage en ligne.
- Bien que les personnes qui connaissent bien les FNB soient plus à l'aise avec ces outils, elles restent minoritaires (36 %).
- Peu de personnes de 65 ans et plus sont à l'aise d'utiliser cet outil (18 %), mais les degrés de confiance sont semblables parmi les personnes de 18 à 44 ans (31 %) et de 45 et 64 ans (34 %).
- La confiance est également semblable entre les hommes (30 %) et les femmes (28 %).



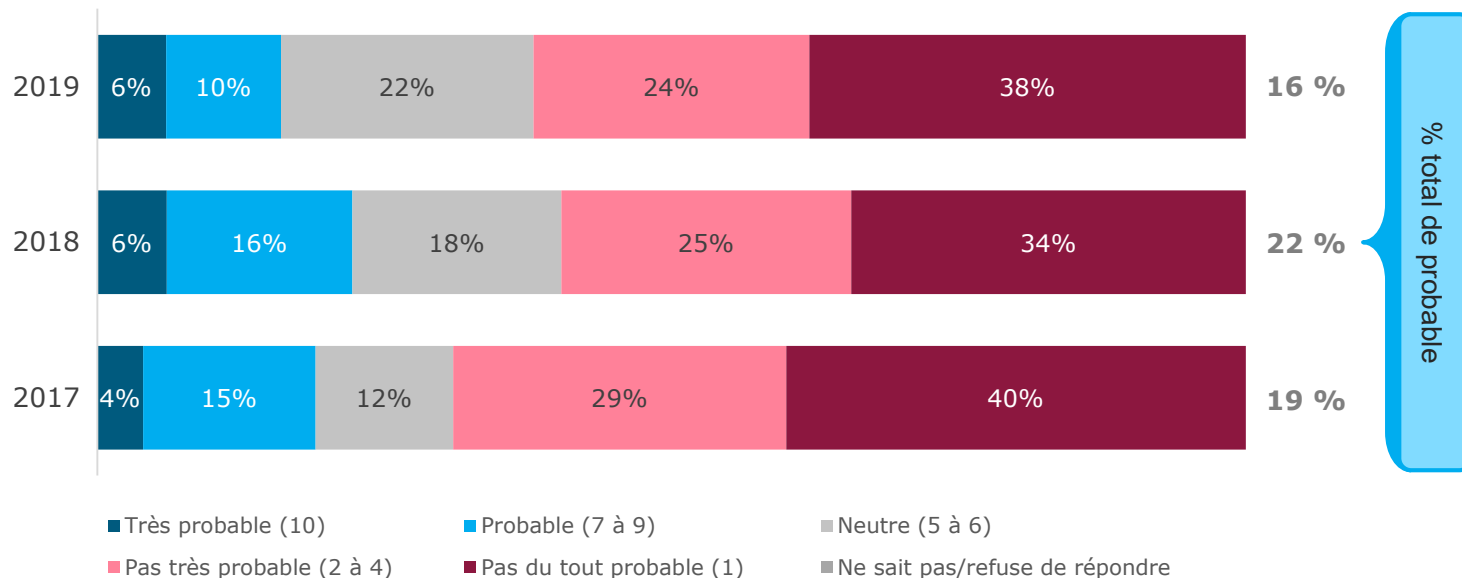
Probabilité d'utilisation de conseillers-robots

La probabilité que les investisseurs en fonds communs de placement utilisent des conseillers-robots a également baissé.



Investisseurs
en fonds
communs de
placement

- Tout comme la confiance dans les conseillers-robots a diminué, c'est également le cas de la probabilité que les investisseurs en fonds communs de placement utilisent cet outil. Moins du cinquième (16 %) des personnes sont d'avis qu'il est même un peu probable qu'elles utilisent un conseiller-robot, soit une baisse de 22 % par rapport à l'année dernière.



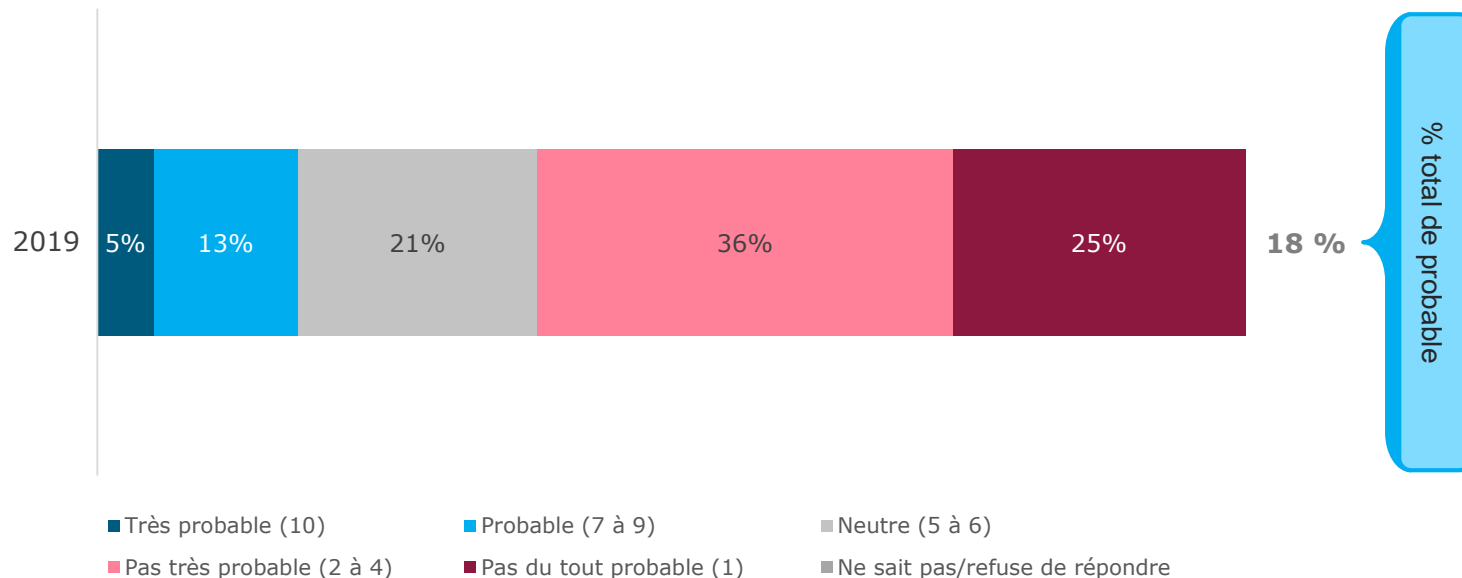
Probabilité d'utilisation de conseillers-robots

La probabilité d'utiliser des conseillers-robots chez les investisseurs en FNB est également faible.



Investisseurs
en FNB

- Moins du cinquième (18 %) des investisseurs en FNB sont susceptibles d'utiliser un conseiller-robot, ce qui est semblable aux investisseurs en fonds communs de placement susceptibles d'utiliser cet outil (16 %) et ce taux est beaucoup plus bas que la probabilité d'utiliser une société de courtage en ligne (63 %).





Lesli Martin

Vice-président des affaires publiques

LesliMartin@pollara.com
416-921-0090, poste 2207

pollara
strategic insights
www.pollara.com